

J. S. BRAULT B.A., B.O. OPTOMETRISTE 50, rue Wellington Nord SHERBROOKE

ATTREBUNE

SHERBROOKE AUTO ELECTRIC INC. 82, rue Wellington-Sud

L'entrave russe, un problème inquiétant

Autre étude de l'Autriche, à Londres

Le prix du pain, objet d'une enquête

Ottawa, 20 (P.C.) — Une enquête complète sur la hausse du prix du pain s'ouvre aujourd'hui devant le comité de prix...

Délégation à Québec mercredi

C'est mercredi prochain, le 25 février, que la délégation de Sherbrooke se rendra à Québec...

Trois veulent sauvegarder son économie

Londres, 20 (P.A.) — A la nouvelle conférence des députés des quatre grands, sur le traité austro-allemand...



Reunion de chefs arabes — Pendant que les Nations Unies demandaient la formation d'une police internationale pour aider au partage de la Palestine...

Truman, Marshall le soulignent au Congrès

WASHINGTON, 20 (P.A.) — Le président Truman, dans un rapport de 359 pages sur l'oeuvre de l'ONU durant 1947...

3 semaines de prison pour avoir battu une femme pour la voler

Armand Lessard, environ 24 ans de Sherbrooke, a été condamné à trois semaines de prison...

Truman attaque les privilégiés et réactionnaires

WASHINGTON, 20 (P.A.) — Le président Truman a ouvert sa campagne présidentielle hier soir en demandant au peuple de se rallier à un cri de guerre contre les "rares privilégiés".

Un prêt provincial coûterait un milliard, dit Duplessis; Godbout veut au moins 60 pour cent

QUÉBEC, 20 (Du correspondant parlementaire de la Tribune) — Le Parlement na pas encore réglé la question du logement.

Le juge ajourne à mercredi la cause de Grenier

QUÉBEC, 20 (Du correspondant parlementaire de la Tribune) — Le Parlement na pas encore réglé la question du logement.

Cheminot broyé à Québec par sa propre locomotive

QUÉBEC, 20 (DNC) — M. Henri Gagnon, âgé de 35 ans, à l'emploi du Canadien National comme sergent-train, a été écrasé à mort, hier soir, par une locomotive...

Exode des jeunes sans travail vers l'Ouest canadien

MONTREAL, 20 (P.C.) — Durant les six derniers mois, des centaines de jeunes gens sont partis pour l'Ouest du Canada afin d'y trouver de l'emploi.

Un argument légal qui remonte à Napoléon 1er

WHANGAREI, N.-Zélande (PC) — Dans un procès où des Maoris réclamaient une compensation pour des terres appartenant à la Couronne...

Plaintes des mineurs des Maritimes soumise aujourd'hui, à Ottawa

OTTAWA, 20 (P.C.) — Les United Mine Workers du district 26 (C.M.T.), qui ont pour président Frederick Jenkins et pour directeur des recherches C.-B. Wade...

La ville de Québec dit ne pouvoir payer plus cher instituteurs et institutrices

QUÉBEC, 20 (DNC) — La Commission des écoles catholiques de Québec a décidé d'interjeter appel devant la Commission municipale contre la sentence rendue par la commission d'arbitrage dans le cas des instituteurs et des institutrices de Québec.

2 évêques exécutés en Albanie

CITE DU VATICAN, 20 (P.A.) — On apprend aujourd'hui des sources du Vatican que deux évêques catholiques ont été exécutés en Albanie et qu'un troisième a été condamné à vingt ans de prison.

Accusation communiste

Le parti communiste de Vienne a accusé hier soir l'armée américaine d'effrayer les prisonniers de guerre autrichiens, de retour de Russie, pour tenter d'obtenir d'eux des renseignements militaires et le service de contre-espionnage.

Laval l'emporte sur Bishop's dans un tournoi oratoire

Les représentants de l'université Laval ont obtenu la décision des juges, 3-0, hier soir, à l'université Bishop's, au cours du deuxième débat qui mettait aux prises deux étudiants de chaque université.

Blocus arabe du partage au conseil de sécurité?

LAKE SUCCESS, 20 (P.A.) — Les chefs arabes projettent aujourd'hui une campagne pour faire adopter le projet de partage de la Palestine par l'Assemblée de l'ONU.

Doze jeunes Juifs s'échappent de la prison de Jérusalem

JERUSALEM, 20 (P.A.) — Douze jeunes Juifs, que la police soupçonne d'être membres de l'Irgun Zvai Leumi, ont creusé un tunnel et se sont échappés de la prison de Jérusalem aujourd'hui.

Communistes en minorité au cabinet tchécoslovaque

PRAGUE, 20 (P.A.) — Les ministres non-communistes de Tchécoslovaque s'abstiennent aujourd'hui de siéger. Les socialistes-démocrates ont décidé hier de s'allier aux trois autres partis: Nationaux-socialistes tchécoslovaques, démocrates de Slovaquie et parti catholique du peuple.

Température détaillée

Le fort vent de la nuit a abaissé la température par tout le Québec. Prognostics pour les CANTONS DE L'EST à 11h30 ce matin: Clair et plus froid aujourd'hui et demain.

Température détaillée

Le fort vent de la nuit a abaissé la température par tout le Québec. Prognostics pour les CANTONS DE L'EST à 11h30 ce matin: Clair et plus froid aujourd'hui et demain.

Température détaillée

Le fort vent de la nuit a abaissé la température par tout le Québec. Prognostics pour les CANTONS DE L'EST à 11h30 ce matin: Clair et plus froid aujourd'hui et demain.

Température détaillée

Le fort vent de la nuit a abaissé la température par tout le Québec. Prognostics pour les CANTONS DE L'EST à 11h30 ce matin: Clair et plus froid aujourd'hui et demain.

Température détaillée

Le fort vent de la nuit a abaissé la température par tout le Québec. Prognostics pour les CANTONS DE L'EST à 11h30 ce matin: Clair et plus froid aujourd'hui et demain.

Température détaillée

Le fort vent de la nuit a abaissé la température par tout le Québec. Prognostics pour les CANTONS DE L'EST à 11h30 ce matin: Clair et plus froid aujourd'hui et demain.

Température détaillée

Le fort vent de la nuit a abaissé la température par tout le Québec. Prognostics pour les CANTONS DE L'EST à 11h30 ce matin: Clair et plus froid aujourd'hui et demain.



Intervention de l'hon. Barrette dans la grève de la Butterfly?

DRUMMONDVILLE, 20.—(DNC) — Les chefs des syndicats en grève à la Butterfly Hoopery Co. attendent d'être convoqués par l'hon. Antonio Barrette, ministre du Travail du Québec, à une conférence avec les patrons, en vue de régler l'impasse qui subsiste depuis lundi soir. Un chef ouvrier dit que cette convocation pourrait bien se faire en fin de semaine, sinon au début de la semaine prochaine au plus tard.

Ce même chef ouvrier affirme que les grévistes sont décidés à tenir jusqu'au bout dans leurs revendications.

Hier, M. Romeo Vallée, président provincial de la Fédération des employés du Bas-Québec, et M. Rodolphe Péliard, président du syndicat local, se sont rendus à Montréal, où ils ont soumis leur cas à M. Théodore Lévesque, conseiller juridique de la Confédération des Travailleurs catholiques du Canada. Ils ont aussi discuté toute la question de la grève avec MM. Gérard Poirard, président, et Jean Marchand, directeur de la C.T.C.C.

Entre temps, les ouvriers s'entretenant au bureau de l'assurance-chômage pour en recevoir des prestations. D'après M. Gérard Poirard, l'article 39 de la loi exonerait les grévistes des avantages de l'assurance-chômage, mais M. Romeo Vallée doit conférer avec les autorités au-

Le vent surtout fit frissonner les gens, ce matin

"Un vent à écorner les bœufs", disent nos ancêtres d'un vent semblable à celui qui balaya Sherbrooke et la région durant une partie de la nuit et de la matinée. Ce vent fit croire à bien des gens qu'il faisait beaucoup plus froid qu'en réalité.

D'après le thermomètre de la Station expérimentale de Lennoxville, la température n'a descendu qu'à 22 degrés au-dessus de zéro, d'un sommet de 45, hier après-midi.

Les trottoirs glacés ce matin étaient en état surtout par l'action du vent, qui assécha littéralement les quatre cinquièmes de pluie qui "humectèrent" les trottoirs et la chaussée, hier soir.

Cette pluie fit des rues et des trottoirs véritables miroirs où il était quasi impossible de circuler à pied ou en voiture. Tous les circuits d'autobus de la ville ont subi des dérangements considérables, tandis que ceux des grandes routes souffrirent de retards prononcés.

Ce matin, toutefois, tout semble rentré dans l'ordre. Les autobus de la Cie de Transport Provincial sont partis à l'heure et, à 10 heures, on n'avait rapporté aucun désagrément.

Un fort soleil a commencé dès le milieu de la matinée à fondre glace et verglas et, à l'abri du vent, l'eau coulait dans les ornières dès dix heures.

Le barrage de la Southern Canada Power qui, de mémoire de journalistes, n'avait jamais été recouvert d'une aussi épaisse couche de glace, commença à se démanteler.

L'an dernier, à pareille date, il faisait plus que froid, puisque le 20 février 1947, le mercure descendait à 22 au-dessous de zéro, et remontait qu'à 4 au-dessus au plus fort du soleil.

Il est vrai, comme dit l'autre, que nous avons, cette année, mis du froid à la banque et que nous pourrions très bien nous passer de tout futur record.

Mais ce n'est pas chose certaine. Les dépêches nous rapportent que l'Ouest canadien est étreint par une vague de froid, accompagnée de tempêtes de neige et que froid et neige sont en marche vers l'Est.

Quand ça sera arrivé, ça nous donnera l'occasion d'écrire un autre papier sur le temps qui fait.

8 heures d'alerte pour les pompiers de Coaticook, hier

COATICOOK, 20. (Spécial). — La brigade des pompiers a été tenue en alerte de 11 heures et demie hier matin à 7 heures hier soir. C'est la première fois dans l'histoire de Coaticook que les pompiers travaillent aussi longtemps sans répit. Il y eut un total de neuf appels et à deux reprises il y eut deux appels simultanément.

Toutefois, grâce à la prompte intervention des pompiers, les dommages s'évaluent à environ \$500 en tout et partiel. Il n'y eut de dégâts assez importants qu'à trois endroits: aux résidences de M. E.-B. Parker, rue Court, où il fallut percer un mur; de MM. Adrien Elie et Eustache Lamarre, deux voisins de la rue Factory, où l'on dut aussi percer des murs pour maîtriser les flammes dans les entre-deux. A ces derniers endroits, les dommages sont évalués à quelque \$300.

Les six autres appels, dispersés aux quatre coins de la ville, étaient pour des feux de cheminée, promptement éteints au "bois". Le fort vent d'hier semble être à l'origine de tous ces commencements d'incendie.

Enquêtes de Wheeler, le 27

Henry Wheeler, de Sherbrooke, âgé d'environ 24 ans, a comparu devant M. Joseph Marier, juge des Sessions de la Paix, sous deux accusations, l'une d'offense statutaire et l'autre d'avoir résisté à un policier dans l'accomplissement de son devoir. Il a chahuté une enquête préliminaire dans les deux causes et celles-ci ont été fixées au 27 février prochain.

Wheeler aurait assailli une femme, rue Windsor, dans la soirée du 6 février. Lorsque le détective Roland Gaboriault, de la Sûreté municipale, l'arrêta le 13 février dernier, Wheeler fit de la résistance.

Gagné, East-Angus, avenue 2 vols

Gérald Gagné, 21 ans, d'East-Angus, a comparu ce matin devant M. Joseph Marier, juge des Sessions de la Paix, et a plaidé culpabilité à diverses accusations de vol. Sa sentence a été remise à vendredi prochain.

Gagné était accusé d'avoir commis deux vols l'un au garage Boisvert et l'autre au poste d'essence Christopher King, d'articles et d'argent pour une valeur totale d'environ \$20.

Il a été arrêté moins d'une demi-heure après son départ par le chef de police Loup-Roger Bouchard et l'assistant-chef Clément Bouchard, d'East-Angus.

Brigade des pompiers diminuée à Coaticook

COATICOOK, 20. (Spécial). — A l'hôtel de ville, on nous remet le communiqué suivant: "Le 17 février, le conseil municipal, représentant une séance précédemment ajournée, a décidé de licencier un certain nombre de pompiers pour de simples raisons administratives. Des rumeurs ont couru cet après-midi (19 février), que tous les autres pompiers allaient quitter la brigade et que la ville de Coaticook se trouvait sans protection contre les hasards des incendies. La population peut se rassurer: Elle aura en tout temps toute la protection voulue et toutes les mesures nécessaires ont été prises à cette fin."

La laitue est moins cher ici qu'à Montréal

La meilleure nouvelle au marché local ce matin, à notre avis, c'est qu'enfin les ménagères sherbrookoises ont un léger avantage sur celles de Montréal touchant les prix des produits du marché. On sait qu'ordinairement les prix sont plus élevés à Sherbrooke que dans la métropole pour des raisons qu'on a souvent de la difficulté à expliquer.

Cette semaine, n'importe quelle ménagère peut s'acheter de la laitue en pied à raison d'un dollar et demi la douzaine au prix de Montréal, on paie jusqu'à \$2 la douzaine. On rapporte même que le propriétaire d'importantes serres à Sherbrooke — qui est un des seuls marchands de la ville à offrir de la laitue à son comptoir — a livré une importante consignment de laitue au marché de Montréal et à un haut prix.

Même si elles doivent payer le plus haut prix de la saison morte pour la laitue, les ménagères ont donc cette consolation de payer moins cher qu'ailleurs. Une autre bonne nouvelle pour la ménagère, ce matin, c'est le fléchissement du prix des choux. Ceux-ci se vendent 8 cents la livre, soit une baisse d'un cent.

Par contre, le prix de certains légumes est de nouveau à la hausse. Ainsi, le prix des panais est passé de 2 livres pour 25 cents à 2 livres pour 35 cents. Il y a également une hausse d'un cent la livre dans le prix des bananes et ce matin la ménagère pouvait trouver des poires à \$1 la douzaine, soit trois poires pour 25 cents. C'est le plus haut prix payé pour des poires depuis de longues années à Sherbrooke.

Le prix des oeufs semble s'être enfin stabilisé après les variations brusques des dernières semaines. Les prix sont les mêmes que la semaine dernière, même s'ils varient de 57 à 60 cents la douzaine.

Dans le domaine de la viande, le marché est toujours stable, bien que les prix du gros aient une tendance à la baisse. D'aucun prétendent que dès que les approvisionnements seront redevus normaux au marché, les prix de certaines catégories de viande subiront de nouvelles hausses.

Voici les prix des produits au marché local de la place Lansdowne ce matin:

PRODUITS DE LAITIÈRE
Oeufs A-gros 57c
Oeufs A-moyens 55c
Oeufs de poulettes 52c
Beurre de ferme 65c
Beurre de crémère 70c
Fromage: Roquefort 80c
Oka 65c
Canadien 35, 40 et 45c
Camembert 60c
Gruyère 65c
Gruyère importé \$1.00

FRUITS
Avoine, lb 10c
Bananes, livre 16c
Citrons, douz. 40c
Oranges, douz. 28c à 30c
Mandarines, douz. 35c
Pomprenons, ch. 65c
Poires, douz. \$1.00
Raisins, lb. 20c
Noix de Grenoble, lb. 55c
Noix de Pecan, lb. 60c

LEGUMES
All. lb. 40c
Bettes, 3 livres pour 25c
Carottes, lb. 65c
Choux, lb. 10c et 15c
Epinards, pqt 2 pour 25c
Laitue, pied 15c, 2 pour 25c
Oignons, lb. 15c, 2 pour 25c
Panais 2 lbs pour 35c
Persil, pqt. 10c
Poireau, ch. 70c
Pommes de terre, 15 livres \$2.75
Radies, botte 10c
Rhubarbes, importées, lb. 35c

BOEUF DE LA REGION
Rôti, lb. 26c à 50c
Carrosse, lb. 15c à 22c
Steak, livre 25c à 30c

AUTRES VIANDES
Viande à bouillir, livre 15c à 18c
Bacon 58c
Saucisse, livre 35c
Jambon, épaule 50c
Jambon, fesse 55c
Jambon roulé 52c
Poulet, livre 45c à 50c
Mouton, devant 18c à 20c
Mouton, arrière 26c à 30c
Porc, longes 42c à 48c
Porc, carrosse 24c
Saucisse de porc 40c
Porc, rôti dans l'épaulé 42c
Veau arrière 35c
Veau de lait, carrosse 23c
Agneau, carrosse 32c

L'accroissement naturel est de 19 par 1,000 personnes

Avec un total de 1,238 dans le cours de 1947, les naissances à Sherbrooke s'établissent à 27.8 par mille de population, d'après des statistiques compilées par le greffier Antonin Deslauriers. Au total de 564, les mariages s'établissent à 8.7 par mille de population; et au total de 390, les décès s'établissent à 12.7 par mille de population. En tenant compte de l'excédent des naissances sur les décès, le taux de l'accroissement naturel de la population est de 19.9 par mille.

Dans les treize paroisses catholiques de la ville de Sherbrooke, il y a eu au cours de l'année 1947, un total de 1,087 naissances, 506 mariages et 312 décès; et dans les huit congrégations protestantes, 151 naissances, 58 mariages et 78 décès.

Pour le grand total des naissances, mariages et décès, il y a eu augmentation pour les trois items sur 1946 et d'ailleurs, depuis 1943, l'augmentation a été graduelle pour ainsi dire sans une diminution à l'item des naissances en 1944 sur 1943.

Le tableau s'affiche comme suit dans les paroisses catholiques:

Paroisses	N	M	D
St-Thérèse	30	30	12
St-Michel	144	112	62
St-J-Baptiste	64	63	28
St-Jeanne d'Arc	51	44	13
T-S. Sacrement	93	33	26
St-Patrice	75	31	15
N-D. du P-Secours	44	18	11
Immac-Conception	180	63	41
Christ-Roi	94	42	38
N-D du Rosaire	56	11	12
St-Famille	148	36	33
St-Joseph	71	18	13
St-Jean de B.	39	5	8
Total	1,087	506	312

Les trois premières paroisses pour les naissances sont donc l'Immaculée Conception, St-Famille et St-Michel; pour les mariages, St-Michel, St-Jean-Baptiste et l'Immaculée Conception; et pour les décès, St-Jean de Brébeuf, Notre-Dame du Perpetuel Secours et St-Thérèse et Notre-Dame du Rosaire.

Dans le groupe des congrégations protestantes, le classement arrive comme suit:

Congrégations	N	M	D
Trinity	34	9	17
Synagogue juive	3	4	4
Baptiste	6	4	3
Church of Advent	14	3	1
Plymouth	19	7	5
St-Andrew	26	16	22
St-Peters	35	12	20
St-Paul	12	7	6
Total	151	58	78

M. D.-J. Salls réélu président de la Croix Bleue

A l'assemblée annuelle du comité consultatif des Cantons de l'Est de l'Association d'Hospitalisation du Québec, tenue au bureau du Sherbrooke Trust Company, M. D.-J. Salls a été réélu président pour l'année 1948.

En rapportant les progrès de la Croix Bleue dans les Cantons de l'Est en 1947, M. Salls mentionne que plus de 28,000 personnes dans la région sont protégées contre les dépenses inattendues de l'hospitalisation. Ceci, a-t-il dit, se comparait très favorablement au total de 332,000 personnes inscrites dans la province de Québec. M. Salls déclara que depuis la fondation de l'Association, elle a payé au delà de \$285,000 aux hôpitaux de la région pour l'hospitalisation de ses membres.

M. W.-O. Nicol, gérant régional, rapporta que les industries de la région avaient coopéré à rendre possible la protection de la Croix Bleue à leurs employés. Depuis l'inauguration des services chirurgicaux et médicaux, il y a eu un total de 1,300 opérations effectuées par le comité de protection et ces services ont été reçus avec enthousiasme par la population.

Les Sherbrookoises meurent plutôt vers les 70 ans

Des statistiques des décès survenues pendant 113 années, du 8 août 1834 au 31 décembre 1947, indiquent qu'un total de 20,991 personnes de tout âge sont mortes à Sherbrooke même.

M. l'abbé Alphonse-M. Roy, prêtre-chapelain du cimetière St-Michel, révèle ces chiffres dans l'édition d'hier du Messager de St-Michel. Il en est arrivé à faire ce calcul en fouillant les registres des fabriciens de la ville, de l'hospice du Sacré-Coeur, de l'hôpital St-Vincent-de-Paul et de l'hôtel-Dieu.

Et il en ressort que le plus grand nombre de personnes meurent vers l'âge de 70 ans. Cependant, les enfants de moins d'un an meurent en nombre très considérable.

Durant 1947, il y eut 497 décès. Les personnes âgées meurent plutôt vers l'âge de 70 ans tandis que les moins d'un an sont les plus nombreux en nombre de décès.

Voici maintenant les statistiques de l'âge des décès et du nombre pour une période de 113 ans, de 1834 à 1947:

100 ans	4 personnes
90 "	187 "
80 "	1,099 "
70 "	1,789 "
60 "	1,604 "
50 "	1,153 "
40 "	992 "
30 "	935 "
20 "	1,135 "
10 "	693 "
1 "	2,719 "
moins d'un an	7,345 "

Statistiques des décès durant l'année 1947:

90 ans	3 personnes
80 "	62 "
70 "	50 "
60 "	60 "
50 "	25 "
40 "	19 "
30 "	12 "
20 "	12 "
10 "	11 "
1 "	223 "
moins d'un an	223 "

Le cas se présente aussi à l'item des taxis. Autrefois, tous apparaissent ensemble dans le bottin; depuis quelques années, on a séparé les propriétaires des chauffeurs. Dans le groupe des plombiers, il y a les maîtres, les compagnons, les apprentis, etc. Mais en définitive, le total désigne le nombre de personnes qui appartiennent à ce métier. Autrefois, les clubs apparaissent tous ensemble; aujourd'hui, on les répartit: Pymouth, skis, patinage, etc. Il en est ainsi pour plusieurs autres dénominations. Nous donnons plus bas une liste de quelques-unes des dénominations qui apparaissent dans le bottin.

Il y a à Sherbrooke, 34 avocats, 40 médecins ou chirurgiens, 19 dentistes, 9 notaires, 8 opticiens, 16 pharmaciens, 34 agents d'immobilier, 6 agents de finance, 2 agents de perception, 5 agronomes, 9 ambulanciers, 8 architectes, 23 autobus (autres urbains), 72 aéroplanes, 12 banques, 2 bibliothèques publiques, 41 barbiers, 69 bouchers, 15 boulangers, 9 boulangers de menuisiers, 2 bûcherons; 2 teintureries; 8 buanderies; 2 bureaux de placement, 13 bureaux de postes ou sous-agences, 1 bureau du revenu, un bureau des Terres de la Couronne, un bureau de renseignements, 96 camionnettes, 2 Chambres de Commerce, 191 chauffeurs de taxis, 2 chiropraticiens, 29 écrivains, 7 clubs de raquette, 2 clubs de skis, 1 club de patinage, 69 salons de coiffeuses, 10 collèges commerciaux.

Aussi, 14 comptables, 16 écoles catholiques, 4 écoles protestantes, 13 églises catholiques, 8 églises protestantes, 6 fleuristes, 4 forgerons, 2 ferblanciers, 3 hôpitaux publics, 5 hôpitaux privés, 5 salles de quilles, 6 librairies, 49 laitiers, 200 marchands, 17 parcs publics, 7 pâtisseries, 3 pédiatres, 157 plombiers, 73 restaurants, 9 rouliers, 45 postes d'essence, 6 tailleurs, 32 propriétaires de taxis, 4 théâtres, etc.

Les bureaux de l'agriculture déménagés ici

Le ministre provincial de l'Agriculture, division des Cantons de l'Est, qui avait son local à Lennoxville depuis 30 ans, soit depuis 1918, vient de se transporter à Sherbrooke dans l'édifice Dion, en face de la gare du Pacifique Canadien. C'est là d'ailleurs que seront réunis finalement plusieurs services des départements provinciaux.

C'est en 1912 que les bureaux furent ouverts à Lennoxville par la MacDonald College, sous la direction de M. Archie Campbell. Au printemps de 1914, M. Campbell démissionna et avança comme successeur M. A. F. Emberley. Dans l'automne de la même année, M. Emberley fut transféré à Ayer's Cliff et il fut remplacé par M. W. G. MacDougal, agronome actuel.

En 1916, le ministre provincial de l'Agriculture prenait la direction des travaux commencés par le MacDonald College et y établit un service bilingue, avec des agronomes de langue française, tandis que M. MacDougal s'occupait de l'élement anglais. Plus tard, les bureaux furent transportés à Sherbrooke dans l'édifice Olivier, mais en 1933, le gouvernement installa ces bureaux dans le local de la "Canadian Cooperative Wool Growers" rue Principale à Lennoxville.

Les agronomes sont maintenant installés depuis quelques semaines dans l'édifice Dion. Le personnel se compose de MM. W.-G. MacDougal, Jean Martin et D.-J. MacMillan, agronomes. J.-A. Lambert, spécialiste en Industrie Agricole, Philippe Galambin, instructeur agricole, Paul Robert, expert en matière de culture. On peut rencontrer là aussi deux autres agronomes, MM. L.-P. Thibodeau et L. Dubé. Les secrétaires sont Mmes Lucie Grégoire et Mariette Thibault.

Le chef des voleurs de Granby se cacherait dans la métropole

GRANBY, 20. — (Spécial) — Les trois prisonniers, 96 ans, 60 ans et 60 ans, arrêtés aux Trois-Rivières et amenés au "Cimetière" de Sherbrooke, ont été conduits à la prison de Sweet's.

M. W.-O. Nicol, gérant régional, rapporta que les industries de la région avaient coopéré à rendre possible la protection de la Croix Bleue à leurs employés. Depuis l'inauguration des services chirurgicaux et médicaux, il y a eu un total de 1,300 opérations effectuées par le comité de protection et ces services ont été reçus avec enthousiasme par la population.

GRANBY, 20. — (Spécial) — La campagne de souscription en faveur de l'Université de Montréal a rapporté \$31,000 dans la ville de Sherbrooke, plus du double de l'objectif de \$25,000 assigné à ce comté.



Ecole Technique — Des travaux de fondations sont commencés, mesurant 225 pieds sur 200 pieds de largeur. Elle sera construite en briques, avec charpente en bois, comprendra 12 classes, 1 salle à dessiner, 1 laboratoire, 5 salles, 1 salle de récréation, etc. Les architectes sont MM. Alphonse Bélanger et Jean-Paul Andit. L'entrepreneur est M. Cyrille Michaud.

LA TRIBUNE

Fondée en 1910

Pour tous services: 2, rue Marquette Sherbrooke
Téléphone: 971
Rédacteur en chef: Louis-Philippe ROBIDOUX
Services des nouvelles
La Presse Canadienne, La Presse Associée, (E.-U.)
L'agence Reuter.

La Presse Canadienne est seule autorisée à faire emploi, pour réimpression de toutes les dépêches attribuées à la Presse Canadienne, à la Presse Associée ou à l'agence Reuter, ainsi que toutes les informations locales que la Tribune publie. Tous droits de reproduction des dépêches particulières de la Tribune sont également réservés. (Autorisée comme maître postale de seconde classe par le ministère des Postes).

Représentants:

Au Canada: A.-H. Toppin, 9 Toronto St., Toronto.
Aux E.-U.: Gilman, Nicolai & Rothman, New-York, Chicago, Philadelphie, Boston et San-Francisco.

VENDREDI, 20 FEVRIER 1948

Au sujet de la publicité

Invité à donner une causerie lors du sixième congrès international de l'industrie des plastiques, tenu cette semaine, à Montréal, M. Roland Beaudry, député de Saint-Jacques à la Chambre des Communes, a rappelé très à propos aux industriels et aux agences de publicité qu'il existe vraiment un marché canadien-français et que, pour atteindre ce marché, une publicité appropriée est nécessaire. "L'annonce française, intelligemment faite, dit M. Beaudry, atteint 3,000,000 de consommateurs dans la province de Québec et 4,000,000 dans le Canada tout entier. Sur la foi de ces chiffres, il est nécessaire, par conséquent, que l'annonce vise spécifiquement ce marché."

C'est ce qu'ignorent trop souvent certains manufacturiers et certaines maisons de publicité. Ils croient qu'en annonçant exclusivement un produit dans les périodiques et les journaux de langue anglaise, ils atteindront tout le marché québécois. Grave erreur de calcul et de jugement, car ils sont légion ceux des nôtres qui ne reçoivent les messages des annonceurs que par le ou les journaux d'expression française qu'ils achètent.

M. Beaudry a une expression typique pour dire que la population de langue française du Québec et du reste du pays ne se laisse pas guider, dans ses achats, par la réclame américaine ou anglaise. "Mes compatriotes, dit-il, achètent dans leur propre langue, selon leurs goûts."

Il n'y a là aucun fanatisme de la part des nôtres. Ils estiment seulement avec raison que ceux qui sollicitent leur clientèle doivent le faire dans la langue qui leur est familière.

Le grand atout du succès

On entend trop souvent dire que c'est l'autre qui a toutes les chances, que c'est toujours les mêmes qui réussissent... C'est un sujet courant de conversation surtout chez les jeunes, mais combien oublient d'accuser leur laisser-aller, leur indécision ou leur manque de courage?

Soyons justes. Une grande part de talent est perdue pour le monde par manque d'un peu de courage. Chaque jour envoie dans la tombe nombre d'hommes obscurs qui sont restés dans l'obscurité, parce que leur timidité les empêchait de faire le premier effort et qui, s'ils avaient été poussés à commencer, auraient probablement été loin sur le chemin de la renommée.

Beaucoup d'hommes de quarante ans regardent en arrière, et regrettent d'avoir laissé passer leur chance. Ordinairement, une chance est accompagnée d'un risque ou d'un obstacle. C'est pourquoi, tant de jeunes gens ne saisissent pas leur chance. La carrière d'un jeune homme ne peut commencer avant qu'il ait le courage et la volonté d'accomplir un effort, mais il est rare que l'effort, soutenu par la persévérance, ne donne pas d'heureux résultats.

Noble rôle de l'infirmière

Santé et Bien-Être, bulletin mensuel publié par le ministère de la Santé nationale publie, sous la signature de la secrétaire adjointe de l'Association des infirmières canadiennes, un bel éloge de la garde-malade. Voici quelques extraits de cet article que nous faisons nôtre volontiers:

"Le jour où elle revêt pour la première fois son uniforme, l'infirmière s'associe à un programme sanitaire triple — thérapeutique, prophylactique et éducatif. Etudiante, elle apprend à voir dans son malade un membre de la société, sûre que son état, loin de se limiter à lui-même, exerce ordinairement une influence autour de lui.

L'infirmière capable d'envisager les problèmes et les embarras de ses malades étend la portée de ses services et rehausse sa propre valeur. Sa formation entière lui souligne l'importance de comprendre que tous ses malades sont des personnes — parents, instituteurs, enfants, salariés, artistes — bref, des êtres humains susceptibles comme elle d'espoir, de crainte, d'ambition et de découragement.

L'infirmière a peu à peu conquis dans la

localité la position pleine de responsabilité de professeur de bonnes pratiques sanitaires et d'ange constant de guérison.

Elle occupe donc dans notre édifice social la place déterminée par son genre de travail. L'industrie, l'école, les visites, la clinique et l'hôpital, autant de phases particulières où elle participe au programme social d'hygiène et de bien-être.

L'infirmière, qui a fait des études et possède des diplômes est l'auxiliaire précieuse du médecin. Elle lui signale les symptômes observés. Elle doit faire preuve d'initiative, le cas échéant, sans se substituer au médecin, ce qui exige de l'intelligence et du tact. L'infirmière mérite le prestige dont elle jouit dans la société moderne."

Feuilles Volantes

La lumière est l'âme de l'art.

Un peu de réserve garde contre le complet dénuement.

Il n'y a pas de chant de dédicence pour celui que bourrille le remords.

Rien ne passe le plaisir de repêcher une source limpide, quand on a soif.

L'homme qui n'a pas connu sa mère peut dire qu'il a été éprouvé très jeune.

Il n'est de vrai blasé que celui qui a perdu la faculté de s'étonner et d'admirer.

C'est un sac à tout mettre bien commode que la mémoire, mais il n'est pas facile de tout y bien ranger en ordre.

La dépravation du goût y étant pour les trois quarts, il y aura toujours des gens pour préférer le gros sel au sel fin.

Quand on aurait la certitude que personne ne le remarque, il faut quand même s'efforcer toujours de bien faire ce que l'on a à faire.

On a hâte de voir quelques ailes plus légères que celles des corneilles découper, ça et là, dans le firmament, d'inévitables lisérés d'azur. Mais on doit toujours se rappeler qu'une bicondelle ne fait pas le printemps.

TRISTAN

L'Opinion des autres

Toujours prudent
M. Mackenzie King veut connaître son héritier politique avant de signer son testament.

L'homme né pour commander...
Lorsqu'un diseur de bonne aventure dit à un homme qu'il est né pour commander, il signifie par là qu'il ne se mariera pas.

Pension aux aveugles
L'Union Nationale se vante du fait que le gouvernement provincial a payé aux aveugles depuis 1938 près de cinq millions de dollars à titre de pension.

Des Yougoslaves déabusés
On se rappelle sans doute le bruit fait, il y a moins d'un an, autour du rapatriement d'un certain nombre de Canadiens d'origine yougoslave. Plusieurs centaines de ceux-ci, stimulés par l'éloquence enflammée d'émissaires du vieux pays, traversèrent l'océan pour aller renforcer les rangs de la jeune démocratie dirigée par le maréchal Tito. Quelques-uns sont revenus, dont on a peu parlé, et le silence s'était fait sur les autres demeurés outre-mer.

Mais on apprend récemment qu'une Américaine yougoslave, sœur d'un citoyen de Toronto, s'était vue condamner à mort pour avoir tenté de quitter la Yougoslavie. En dépit de représentations faites par les autorités américaines, son sort est encore incertain.

Un quotidien de Toronto publie de curieux extraits d'une lettre adressée par l'un de ces rapatriés de l'année dernière à un ami du Canada et qui a visiblement échappé à la vigilance de la censure. "Il y a certainement une grande différence ici avec ce qu'ils nous ont dit au Canada, écrit ce Yougoslave déabusé. Au moins les trois quarts des gens rapatriés veulent revenir au Canada, mais le gouvernement s'y oppose."

Engène L'HEUREUX
Les articles de cette rubrique sont publiés sous la responsabilité morale de "l'Opinion Libre", service de rédaction dirigé par Eugène L'Heureux. Adresse postale: 2, de Callières, Québec.

Les Beaux Vers

Demain

Encore un peu d'espoir, pauvre Ame douloureuse, Encore un peu de joie imprévue et plus douce, Comme une première en janvier sur la mousse, Comme un reflet d'azur dans une grotte ombreuse.

Tout n'est pas dit! La nuit qui sur tes pas se creuse Semble hésiter au bord du jour qui la repousse; Ta tristesse a déjà frémé d'une secousse; C'est peut-être demain que tu seras heureuse.

Va, regarde en avant, et non plus en arrière; Dans les fourrés parfois s'étend une clairière; Une source jaillit parfois d'encre les sables.

Confiance, courage encore. Ame peureuse: Un peu de ciel béni la forêt ténébreuse; Sous terre un peu d'eau filtre en bruits insaisissables; C'est peut-être demain que tu seras heureuse!

Fernand GREGH.

Le fonctionnarisme provincial

Par EUGÈNE L'HEUREUX

Il y a plus de quinze ans que nous réclamons une organisation du fonctionnarisme provincial. Après avoir importé longuement les administrations libérales, en réclamant une commission du service civil, nous ne voyons pas pourquoi, sous une administration de l'Union Nationale, nous nous abstenions de réclamer une commission de Service civil opérante, lorsque les besoins grandissent.

Peu nous importe, au fond, que l'on adopte la formule syndicaliste ou celle d'une commission gouvernementale, pourvu que le fonctionnarisme échappe au chantage des politiciens.

A la vérité, nous préférons une commission du service civil, pour deux raisons: 1—Il n'est pas bon que l'Etat risque de se mettre dans une situation où il doit capituler devant les exigences d'un groupe organisé; 2—La Commission du Service civil d'Ottawa et d'autres organismes semblables ailleurs ont fait les preuves, en organisant le fonctionnarisme d'une manière satisfaisante pour l'Etat employeur et pour les fonctionnaires employés. L'Opinion Libre, on le sait, a des préférences marquées pour les méthodes avérées efficaces.

Toutefois, une organisation syndicaliste vaut cent fois mieux que la désorganisation organisée actuelle, où les fonctionnaires, à la merci des politiciens, ne peuvent avoir la quiétude nécessaire pour bien servir la province.

Il y a cinq ou six ans, le gouvernement Godbout avait constitué une commission du service civil, en invitant l'opposition à désigner l'un des trois commissaires. Cette commission a eu juste le temps de se mettre à l'ouvrage avant le changement ministériel de 1944. Puis le nouveau gouvernement réduisit la commission à sa plus simple expression, de manière à en faire un simple paravent.

Les libéraux assurent que la Commission Godbout était excellente. Les aulibéraux prétendent qu'elle ne valait rien. C'est ainsi que, l'esprit de parti ayant tué chez nous le véritable sens critique, on censure ou approuve sans nuances toutes les œuvres, selon l'étiquette électorale.

Il ne nous appartient pas de défendre ni d'attaquer les décisions de la Commission Godbout. Voici plutôt ce que nous pensons là-dessus. Si la Commission Godbout était imparfaite, le gouvernement Duplessis, qui avait tous les pouvoirs, devait la perfectionner, non pas l'étrangler. Cette réalisation valait sûrement beaucoup mieux que rien. Car de toutes les formules d'organisation fonctionnariste, la pire, c'est incontestablement celle que l'on s'acharne à conserver: la formule du "patronage" politique.

Quand le fonctionnarisme provincial sera organisé sur une base plus rationnelle, on verra disparaître les anomalies dénoncées dernièrement par le Dr Adolphe Marcoux, dans sa lettre à "l'Action Catholique", ainsi que par MM. les députés René Chalouit et William Morin, à l'Assemblée législative. (Au moment d'écrire cet article, le débat n'est pas terminé.)

L'organisation rationnelle du service civil provincial est un problème de solution urgente.

Elle est nécessaire à l'Etat, parce que c'est le seul moyen de constituer un personnel proportionné en nombre, en compétence et en loyauté aux besoins de la province.

Elle est également nécessaire aux fonctionnaires, parce que le système de "patronage" politique empêche les bons d'obtenir les salaires qu'ils méritent et assure aux intrigants des occasions propices pour tyranniser les fonctionnaires consciencieux.

La province a besoin de cette organisation rationnelle pour mettre fin à la série des grands dérangements qui suivent chaque changement de régime depuis que l'électorat québécois semble avoir décidé d'accorder ses suffrages alternativement à l'un et à l'autre des deux partis politiques en présence.

L'organisation rationnelle du fonctionnarisme mettra au service de la province un personnel classé et payé d'après sa compétence, son travail et ses besoins. Jamais le système de "patronage" politique ne pourvoira la province d'un tel personnel. C'est une impossibilité physique.

Voilà pourquoi, dans l'intérêt de la province, des fonctionnaires et des gouvernements eux-mêmes, nous réclamons depuis près de vingt ans — quelle que soit l'étiquette électorale des gouvernements en place — une commission du service civil opérante ou, à défaut de celle-ci, une commission indépendante et prudente autorisée, pour les fonctionnaires, de s'organiser en syndicats.

Petites nouvelles de Compton
COMPTON (Courrier) — M. C. D. Mercier a subi une grave opération, ces jours derniers. Il est hospitalisé à St-Vincent-de-Paul, de Sherbrooke.

Mlle Violette Skuse, hospitalisée au St-Jacques Hospital, a subi une légère opération.

MM. et Mmes Rodolphe Grenier et Clarence Huff sont de retour, d'un voyage de deux semaines en Floride. Ils ont visité plusieurs villes sur leur parcours.

LONDRES, 20. (PA) — Le Foreign Office nie que le maintien de bases militaires en terre antarctique constitue un acte d'agression ou de provocation. C'est la réponse anglaise au discours du président du Chili, Gonzales Videla, qui a protesté, dans un discours, contre "l'agression et la violence armée d'impérialistes méchants". Le Foreign Office dit qu'il est en consultation avec les Etats-Unis à ce sujet. L'Angleterre soutient depuis très longtemps qu'elle a un droit légal de possession à ces territoires.



Léopold refuse d'abdiquer

— A la suite de la récente révélation faite en Belgique que le roi Léopold refusait d'abdiquer, à moins que le peuple belge ne le demande, l'exilé royal a continué son voyage en Amérique. On le voit ici à Cuba, où il a visité le président Grau San Martín. De gauche à droite: la princesse de Rethy, épouse morganatique du roi, le président Grau San Martín, le roi Léopold II, et Mme Paulina de Grau, belle-sœur du président. Le prince Beaudoin, fils du roi, se tient en arrière.

Ceux qui firent notre pays

Augustin Cuvillier

(1779-1849)

Augustin Cuvillier naquit à Québec, le 21 août 1779, du mariage d'Augustin Cuvillier et d'Angélique Miot dit Girard.

Il fit ses études au collège de Montréal et entra à l'emploi d'un négociant de la même ville, M. H. Richard Symes. Bientôt, il se lança lui-même en affaires.

Lors de la guerre de 1812, M. Cuvillier obtint le grade de lieutenant, puis celui d'adjudant du cinquième bataillon d'infanterie. Devenu capitaine le 17 mars 1812, il mena à bien une entreprise périlleuse que ses chefs lui avaient commandée. Il pénétra dans les lignes ennemies et en rapporta des renseignements précieux sur la force de leurs effectifs.

Élu, en 1814, député de Huntingdon à la Chambre d'Assemblée, M. Cuvillier conserva son siège jusqu'en 1830. Au cours de cette même année, il opta pour le siège de Laurière qu'il occupa jusqu'en 1834. Sa carrière parlementaire se poursuivit sous l'Union. Élu en 1841 dans son ancien comté de Huntingdon, M. Cuvillier représenta cette circonscription jusqu'en 1844. Dès la première session de l'Assemblée législative, il fut désigné comme président de la Chambre et il le resta comme tel d'éminents services. Il mourut du typhus, le 11 juillet 1849.

Il avait accompagné, en 1823, MM. Nelson et Viger en Angleterre pour y exposer la situation de la province. Il avait été l'un des premiers directeurs de la Banque de Montréal.

L'Union des gantiers réclame l'arbitrage
L'Union des gantiers de Sherbrooke réclame présentement l'arbitrage dans son différend avec la compagnie Austin Glove dont elle groupe les employés. Trois séances de conciliation ont échoué après l'échec des négociations directes avec la compagnie. Le différend repose surtout sur une demande d'augmentation générale de salaires de 15 cents de l'heure.

L'Union des gantiers de Sherbrooke a présenté un premier projet de convention de travail. Un conseil d'arbitrage qui décidera du litige, MM. L. LeClerc et A. Collette, agents d'affaires, qui représentent les ouvriers, rapportent que toutes les clauses de la convention ont été acceptées par la compagnie sauf celle prévoyant une augmentation générale des salaires de 15 cents de l'heure.

Les pauvres devant la Justice
MONTREAL, 20. (PC) — Les pauvres comme les riches doivent être traités sur un pied d'égalité devant les tribunaux, a déclaré le juge Oscar Gagnon en accordant la protection de la cour à Mike Kundewas, 25 ans, accusé de tentative de cambriolage, qui n'avait pas d'avocat. Le juge a aussi donné instruction que tous les témoignages rendus en français soient traduits en anglais pour le bénéfice de l'accusé.

"Trop souvent", a déclaré le juge Gagnon, le public a l'impression que la loi favorise les personnes qui sont à l'aise. Afin que le public sache à quoi s'en tenir sur les procédures des cours criminelles, je tiens à dire qu'en tant que ce tribunal est concerné, la seule chose d'intérêt vital est de savoir si un accusé a commis ou non une offense et non de savoir s'il est riche ou pauvre."

Maux d'estomac et de foie soulagés par le TONIQUE LAXATIF D'HERBES
Pas d'opium! Mauz de tête, bile, indigestion? Si causé par constipation, avec constances, essayez le TONIQUE LAXATIF D'HERBES. Ce médicament agit sur le système digestif et agit à soulager les gaz. Economique, 300 sachets pour \$1.00, chez... HERBES INDIGENES DE BLISS

La G.-Bretagne produira plus de houille en 1948

LONDRES, — (HBU) — On rapporte que le 22 décembre par le président du Conseil national du charbon, lord Hynley, — révèle les plans destinés à améliorer la quantité et la qualité de la houille que produira la Grande-Bretagne en 1948.

Le succès de la campagne dépendra du rythme de la mécanisation, et l'on prévoit de grands progrès dans ce domaine. Par exemple, on s'attend à la livraison de mille havots, l'an prochain, comparativement à 800 en 1947. Quant aux convoyeurs, les chiffres correspondants sont de 4,000 et de 2,900. Cet accroissement du nombre des convoyeurs fera hausser la demande de courroies, et l'on prévoit l'installation de 13 1/2 millions de pieds l'an prochain, comparativement à 9 millions en 1947.

Les autres mesures que l'on compte prendre l'an prochain comprennent l'amélioration de l'éclairage au front de taille. Par exemple, on fait actuellement l'essai, dans neuf puits de mines, de l'éclairage fluorescent qui ne peut enflammer le grisou. On prévoit l'ouverture, avant la fin de 1948, de 60 mines en galeries munies de méthodes modernes et pouvant produire 4 millions de tonnes additionnelles.

Le Surmenage Maltraite les Nerfs

Des nerfs trop tendus sont souvent une cause d'insomnie, d'irritabilité et même de nervosité. Si vous souffrez du surmenage des nerfs, alors les Pilules Health and Nerve de Milburn peuvent vous aider. Les Pilules "Milburn's Health and Nerve" sont une médecine bien équilibrée pour ceux qui sont déprimés et peuvent avoir besoin d'un correctif pour aider leur système à se rétablir. Elles stimulent le système nerveux, améliorent l'appétit, aident la digestion et de la sorte provoquent un repos rafraîchissant. Procurez-vous les Pilules "Milburn's Health and Nerve" chez votre plus proche pharmacien aujourd'hui. N'acceptez aucun substitut. Cherchez la marque de commerce: "Red Heart".

The T. Milburn Co. Limited, Toronto, Ont.

COMME LE DIT Jos. Boucane

Chacun prend son plaisir où il le trouve. Tout fumeur trouve dans le tabac La Salle un plaisir sans égal.



UN PRODUIT DE B. HOUDE & GROTHÉ LIMITÉE

du Nouveau...



Bonne nouvelle! Voici la nouvelle Levure Sèche Fleischmann's Royal qui lève vite — pour faire lever parfaitement votre pâte et vous donner du bon pain en un temps record. Pas besoin de la garder dans la glacière, car elle se conserve des semaines dans l'armoire, sans rien perdre de sa vigueur. Faites dissoudre tel qu'indiqué puis employez comme de la levure fraîche. SI VOUS CUISEZ À LA MAISON, commandez-en une quantité suffisante pour un mois, chez votre épicerie. Une fois que vous aurez essayé cette nouvelle Levure Sèche Fleischmann's Royal qui lève vite, vous l'adopterez pour toujours!

Se conserve dans l'armoire

LE COURRIER DE MARTHE

PETITE BRUNETTE

Vous êtes née sous le signe de l'amitié et subissez souvent la domination de vos parents. Vous êtes intelligente et avez diverses aptitudes dont l'une est l'esprit d'invention. Votre couleur chanceuse est le gris, vos pierres précieuses sont le béryl et l'alru-marine. Vous devez être plutôt petite mais bien proportionnée. Votre figure conservera longtemps son caractère jeune. Votre teint est pâle mais assez animé. Cheveux châtains, sourcils minces et arqués. Yeux inquiets et pénétrants. Charpenée délicate mais fine et robuste. Vierge, active, droite, apte à tous les jeux et exercices des mains comme de la langue, car vous devez être éloquent et surtout... persuasive. L'imagination et l'invention sont inséparables. Douce, aimable, apte aux affaires commerciales, mais... un peu enviousse. Gâtée, spirituelle, railleuse, mais douée d'un tact exquis, vous comprendrez admirablement la vie. Vous êtes, de plus, travailleuse et animée. Cheveux châtains, sourcils minces et arqués. Yeux inquiets et pénétrants. Charpenée délicate mais fine et robuste. Vierge, active, droite, apte à tous les jeux et exercices des mains comme de la langue, car vous devez être éloquent et surtout... persuasive. L'imagination et l'invention sont inséparables. Douce, aimable, apte aux affaires commerciales, mais... un peu enviousse. Gâtée, spirituelle, railleuse, mais douée d'un tact exquis, vous comprendrez admirablement la vie. Vous êtes, de plus, travailleuse et animée.

les éléments ou par les méchants. Son influence est toujours pénible, hypocrite. Elle nous frappe sournoisement par des coups imprévus, des catastrophes inattendues qui engloissent avec nos espérances, noire bien, notre crédit, notre réputation et parfois notre vie. C'est une fatalité qu'on ne peut éviter, car elle comme les précautions et la volonté. Je n'écris pas le reste parce que c'est déjà assez triste. Sa couleur est le bleu, sa gemme est la chrysolite. Surtout, n'allez pas prendre tout cela à la lettre! Si vous, s'il fallait être fataliste et ne jamais réagir contre les événements, ou en sérieux-ou?

LUCILE
Merci pour votre lettre bien encourageante. Je ferai moi-même les recherches demandées et vous en donnerai des nouvelles plus tard, au début de la semaine prochaine.

MUSICIENNE
Auriez-vous la bonté de demander à Herbie Carnegie, du club St-François, s'il étudierait le piano à New-York?

Elle bien, je ne connais pas assez Herbie Carnegie pour l'appeler de bic en blanc et lui demander des renseignements sur les aptitudes musicales des membres de sa famille. Peut-être le chroniqueur sportif de la "Tribune" nous fournira-t-il ce renseignement.

Petit Carnet

—RETRAITES PERMISES A LA VILLA NOTRE-DAME DU SAINT SACREMENT, du 21 au 25 fév. pour les demoiselles d'honneur, par le Père Campagna; du 27 au 29 fév. pour employées de manufacture par le Père Rosalie Audet; du 1er au 3 mars, pour les employées du Bell Téléphone, par un prédicateur spécial du police pour les sœurs filles de la Jeunesse Indépendante, par le Père Campagna; du 8 au 10 mars pour dames de parti, par le Père Hild, Monfort. Prière de donner son nom à l'avance à 111 rue Dufferin, Sherbrooke, Tel.: 251.

ROCK-ISLAND

—M. J. McConnell, optométriste de Sherbrooke, sera à son bureau au Del Monty Hotel, Rock Island, pour faire des réajustements de lunettes, le 25 février prochain, dans l'après-midi et le soir, par rendez-vous sur ajustement de lunettes.

EXAMEN DE LA VUE
J. BACHAND O.P.
Spécialiste Optométriste
Diplômé de l'Université St. Boniface
39 KING STREET, SHERBROOKE

La santé des dents

Q.—Comment procéder pour la première visite de votre enfant chez le dentiste?
R.—Le dentiste, le médecin et l'agent de police sont les meilleurs amis de l'enfant, mais, le plus souvent, il les associe avec l'idée de douleur et de peur.
Il est évident que pour chasser de l'esprit de l'enfant ces idées fausses, il faut lui faire comprendre dès le jeune âge que ces trois personnages sont les gardiens de sa santé et de sa sécurité; qu'ils sont ses amis, des hommes comme son père et son oncle.
Il est préférable de ne pas attendre que votre enfant souffre de son premier mal de dents pour le conduire chez votre dentiste: cette visite devrait se faire dès qu'il a percé des dents de lait, c'est-à-dire vers l'âge de deux ans et demi. Il est bon de le préparer à cet instant en lui racontant aussi agréablement qu'on peut, de "faire un tour" dans la chaise. Cependant, le dentiste peut observer la respiration de l'enfant, la forme de sa bouche, et se rendre compte si ses dents et ses mâchoires se développent normalement.
Une fois l'amitié faite, il sera facile pour le dentiste d'examiner les dents de l'enfant, de constater l'état de l'émail et la forme des dents.
Après cet heureux début, l'enfant envisagera avec plaisir les prochaines visites. Et si l'enfant est souvent conduit chez le dentiste, celui-ci pourra enrayer toute déficuosité et prévenir les ennuis qui en résulteraient.
Comparez cette méthode à celle qui veut qu'on attende que l'enfant se plaigne d'un mal de dents avant de le conduire chez le dentiste. Dans de telles circonstances, l'enfant sera nerveux et rempli de crainte. Le dentiste aura beau être doux et patient, ses soins créeront une mauvaise impression chez l'enfant, et seront rendus difficiles à chaque nouvelle visite.
Voici un autre avertissement aux parents: ne parlez jamais devant l'enfant des mauvais moments que vous avez passés sur la chaise du dentiste, car même l'enfant qui n'a pas encore été chez le dentiste, deviendra méfiant, et se représentera le dentiste comme un croque-mort.
La Ligue d'Hygiène Dentaire de la Province de Québec, Inc., 1469 rue Drummond, Montréal-25, sera heureuse de répondre gratuitement et par lettre personnelle, à toutes les questions qui lui seront posées sur la santé des dents, sur l'hygiène dentaire des petits et des grands, - et d'envoyer aussi, à titre gratuit, des brochures sur ce sujet. Bien donner son nom et son adresse.

Patron No 4949

—Elle sera adorable la petite qui portera ce gentil "jumper"; il se boutonne en avant; ainsi, la mimonne se vêtira toute seule, comme une grande de moiselle. Que pensez-vous, maintenant, de la petite blouse aux manches boutonnées? Rien de plus charmant de l'esprit de l'enfant ces idées fausses, il faut lui faire comprendre dès le jeune âge que ces trois personnages sont les gardiens de sa santé et de sa sécurité; qu'ils sont ses amis, des hommes comme son père et son oncle.
Il est préférable de ne pas attendre que votre enfant souffre de son premier mal de dents pour le conduire chez votre dentiste: cette visite devrait se faire dès qu'il a percé des dents de lait, c'est-à-dire vers l'âge de deux ans et demi. Il est bon de le préparer à cet instant en lui racontant aussi agréablement qu'on peut, de "faire un tour" dans la chaise. Cependant, le dentiste peut observer la respiration de l'enfant, la forme de sa bouche, et se rendre compte si ses dents et ses mâchoires se développent normalement.
Une fois l'amitié faite, il sera facile pour le dentiste d'examiner les dents de l'enfant, de constater l'état de l'émail et la forme des dents.
Après cet heureux début, l'enfant envisagera avec plaisir les prochaines visites. Et si l'enfant est souvent conduit chez le dentiste, celui-ci pourra enrayer toute déficuosité et prévenir les ennuis qui en résulteraient.
Comparez cette méthode à celle qui veut qu'on attende que l'enfant se plaigne d'un mal de dents avant de le conduire chez le dentiste. Dans de telles circonstances, l'enfant sera nerveux et rempli de crainte. Le dentiste aura beau être doux et patient, ses soins créeront une mauvaise impression chez l'enfant, et seront rendus difficiles à chaque nouvelle visite.
Voici un autre avertissement aux parents: ne parlez jamais devant l'enfant des mauvais moments que vous avez passés sur la chaise du dentiste, car même l'enfant qui n'a pas encore été chez le dentiste, deviendra méfiant, et se représentera le dentiste comme un croque-mort.
La Ligue d'Hygiène Dentaire de la Province de Québec, Inc., 1469 rue Drummond, Montréal-25, sera heureuse de répondre gratuitement et par lettre personnelle, à toutes les questions qui lui seront posées sur la santé des dents, sur l'hygiène dentaire des petits et des grands, - et d'envoyer aussi, à titre gratuit, des brochures sur ce sujet. Bien donner son nom et son adresse.

Patron No 4522

—Une robe princesse, pour l'élégance, une taille fine, pour être à la dernière mode, un peplum, attaché à l'arrière, pour une touche nouvelle; c'est un patron des plus populaires!
Le patron No 4522 est offert dans les tailles de 10, 12, 14 et 16 ans. La taille 12 ans requiert 3 v. d'un tissu de 39 pouces, et 3/4 de v. d'un tissu faisant contraste.
Pour obtenir les patrons de la "Tribune" envoyer la somme de 25 cents, mentionnant très lisiblement nom, adresse, taille et numéro du patron désiré, la date de publication et adresser le tout à Bureau des Modes, La Tribune.

Echos de Notre-Dame-de-Ham

NOTRE-DAME DE HAM (Courrier) — Un fils est né à M. et Mme Alfred Roy (Marie-Anne Martin), baptisé sous les prénoms de Joseph - Bernardin - Florian Polisson, d'Asbestos, cousin de l'enfant; marraine: Mlle Bernadette Roy, sœur de l'enfant.
Est née, une fille, à M. et Mme Emile Toupin (Blanche Leclerc), baptisée sous les prénoms de Marie - Francine - Huguette. Parrain et marraine: M. et Mme Germain Toupin, oncle et tante de l'enfant.
A M. et Mme Romeo Landry (Yvonne Polier), une fille, baptisée sous les prénoms de Marie - Nicole - Lise. Parrain: M. Ernest Morasse; marraine: Mlle Denise Morasse, oncle et tante de l'enfant.
Mme Bertrand Turcotte est hospitalisée à l'Hôtel-Dieu, de Montréal, et Mme Olive Côté, à l'Hôtel-Dieu, d'Arthabaska.
M. Théodore Ayot a fait l'acquisition de la ferme de M. Emile Toupin.
Récemment, avait lieu en notre salle paroissiale, une soirée récréative. Il y eut chant, musique, saynètes et déclamations. M. Jean Jomay, de Sherbrooke, était le maître de cérémonie. M. Gaston Lavigne a été l'heureux gagnant d'un coffre en cèdre, don de M. Roland Joyal.
C.A.R.C. "Il est important pour le Canada que vous les officiers de la réserve conserviez votre intérêt dans les choses de l'armée. Des unités de réserve seront constituées. Ne négligez pas. C'est arrivé deux fois auparavant. Cela peut arriver encore."

Importance de l'armée de réserve

LONDON, Ont., 20. (P.C.) — Le ministre de la Défense, Claxton, a dit ici qu'il est essentiel que le Canada possède une armée de citoyens, "mobilisée volontairement et prête à servir."
Il a dit au banquet où avaient été conviés des officiers de réserve de la marine, de l'armée et de

CARNET MONDAIN

Déplacements

—M. et Mme Antonio Blanchard, de la rue Ontario, assisteront mercredi soir au banquet de l'Association des bijoutiers de la province.

—Mlle Maud-H. Hall, surintendante nationale du V.O.N., qui présidera la réunion annuelle du V.O.N. mercredi soir, est partie pour Montréal, où elle s'adressera aux élèves du cours d'hygiène publique de l'Université McGill.

—Mlle Elizabeth Bryant, fille de Son Honneur le maire Guy Bryant et de Mme Bryant, de la rue Victoria, est partie cette semaine pour Boston, où elle demeurera quelque temps.

—M. et Mme Joachim Bachand et leurs fillettes, Renée et Marie, ont passé la fin de semaine dernière à Trois-Rivières.

—Mme Delphis Boisvert, de Sherbrooke, ses fils, MM. Séverin et Théodore Boisvert, de Manchester, et leurs fillettes, Renée et Marie, ont passé la fin de semaine dernière à Trois-Rivières.

Mme Armand Mathieu, de Sherbrooke, était récemment l'hôte de M. et Mme Ludovic Chabot, de Coaticook, et elle a visité ses fillettes, pensionnaires au convent de Coaticook.

Mlle Germaine Laliberté, de Coaticook, a visité des parents et des amis à Sherbrooke, en fin de semaine dernière.

Mmes Andrew Blatherwick-Hawley Griffith, Gerald Spafford, Miles Margaret Doherty, Jacqueline Meloche et Evelyn Eastman ont été à Magog en fin de semaine pour une cérémonie du Beta Sigma Phi.

Mlle Lucille Laberge et François Messara partent lundi pour Ste-Adèle, où elles séjourneront une semaine à l'auberge Chabot.

M. et Mme Lucien Madore, de Sherbrooke, ont récemment visité des parents à Coaticook.

Mlle Thérèse Hébert, de la rue Montréal, est en voyage d'affaires à Montréal pour quelques jours. Elle se dirigera ensuite vers Ste-Adèle, où elle passera plusieurs jours de vacances.

Beta Sigma Phi
Mlle Francis Brodeur était l'hôte des membres du Beta Sigma Phi, à sa demeure, lors de la réunion du 16 février dernier. L'invitée d'honneur était, Mme. Jane Tillet, membre du chapitre de Niagara-Falls, qui fut présentée

aux membres par la présidente, Mme Hawley Griffith. Les dernières projets pour la tenue d'une revue de mode au Manège militaire, le 8 mars, ont été discutés. Des billets ont été distribués aux membres, qui ont commencé à les vendre à plusieurs magasins.

La présidente annonce la "soirée musicale des bijoux" et l'installation des directrices du chapitre de Magog, le 21 février, à l'hôtel Lantern Inn. Les membres de Magog invitent leurs compagnes, qui font des arrangements pour se rendre à la cérémonie.

Mme John Barnack présidera la partie culturelle du programme et elle a présenté Mlle Frances Brodeur, qui a parié de "La terre, sol et mer". Pendant le goûter, Mme. Tillet parla de l'activité du chapitre de Niagara.

La prochaine réunion aura lieu chez Mlle Marguerite Doherty.

Le capital vivant
365 jours de carême
(Collaboration spéciale à la Tribune) par le Dr Adrien Plouffe

Les prescriptions de l'Eglise concernant l'abstinence et le jeûne pendant le carême ne peuvent être pas être approuvées par les hygiénistes.
Au court de l'année, nous revenons souvent fois à la charge au sujet des gourmands, gâtés et compagnie. Cette honorable corporation des gros mangeurs comprend, vous ne l'ignorez pas, chère madame, des adeptes du sexe féminin. Si nous nous laissons fréquemment à l'offensive contre les abus de la table, c'est pour la bonne raison que ces excès conduisent aux maladies de l'estomac, du foie, des reins et à la goutte, pour ne nommer que certains des maux attribuables aux fautes contre l'hygiène alimentaire.
Nous disons donc que les directives de l'Eglise, en temps de carême, ne viennent pas du tout en conflit, au contraire, avec les principes de l'hygiène. Nous allons même plus loin que les autorités ecclésiastiques, car nous croyons que le carême devrait durer non quarante jours mais trois cent soixante-cinq jours! Ne vous récriez pas, madame, ne croyez pas à une boutade, c'est la vérité et voici l'explication de cette opinion qui semble vous indigner.
Règle générale, nous mangeons deux fois trop. Or, si nous mettons couragement un terme à nos abus alimentaires, nous ne nous en portons que mieux. Tirez la conclusion vous-même!
Avez-vous remarqué la lourdeur qui vous accable après un gros repas. S'il ne vous arrive pas souvent de vous livrer à cet excès, tant mieux! Mais si vous contractez la vilaine habitude de trop manger et à tous les repas tant plus si vous ne vous sentez pas incommodée, pauvre madame! Tant pis car la sensation d'oppression pourrait agir comme une sonnette d'alarme! Si vous ne vous sentez pas lourde, vous vous imaginez bêtement que vous pouvez continuer sans danger de suivre ce régime et vous vous apercevrez peut-être trop tard qu'il vous a conduit à la maladie. En passant, on pourrait la lettre à du mot bêtement (Glossaire, mortels, n'empuyons pas.)
Nous mangeons trop. C'est presque un défaut national.
—Mais il faut bien manger pour vivre!
D'accord, mais on vit aussi bien et avec la chance de vivre plus longtemps et de vivre en meilleure santé, si on assaisonne ses repas avec un grain de sagesse.
Combien de gens croient qu'ils n'ont pas mangé, quand ils n'ont pas mangé beaucoup! C'est un préjugé qui n'est guère à l'honneur de l'intelligence humaine. Il faut savoir manger et quand on veut manger une chose, il faut l'apprécier. On doit, dans l'intérêt de sa santé, mettre son amour-propre de côté et fréquenter l'école du bon sens. On dirait, ma parole, qu'un grand nombre de nos contemporains oublient qu'ils ont l'âge de raison!
Entendons-nous, chère madame, les hygiénistes ne veulent pas vous empêcher de manger. Ils préchent simplement les principes de la sagesse et du bon sens, ces cousins germains de l'hygiène. Voilà tout.
Chaque jour, à Montréal, dans la province de Québec et au pays, il y a à des gens qui meurent d'indigestion ou qui se mettent en danger de mort, à cause de leur excès exemplaire. Et si nous avons à traverser l'aventure, il ne faut que reculer pour mieux sauter — et à pieds joints! — dans la mare d'une maladie chronique, quand ce n'est pas dans l'éternité.
Nous mangeons trop. C'est une vérité que nous devrions avoir constamment devant nos yeux gormandis!
Profitez au moins du carême et suivez à la lettre les prescriptions de l'Eglise qui sont d'une sagesse exemplaire. Et si nous avons le bon esprit de nous imposer à table ces disciplines de commandement, sachez-vous, madame, ce qui va arriver, eh bien, nous nous apercevrons que ce régime nous a débarrassés de notre santé et nous continuerons ensuite dans la nouvelle voie — la voie du salut!
Les prêtres nous demandent de nous livrer à l'abstinence et au jeûne; les médecins nous recommandent de manger moins. Le bon sens ne nous commande-t-il pas de suivre les directives de l'Eglise et de la Santé?
Aurons-nous vraiment l'âge de raison, si nous allons commettre la faute de ne pas adopter une politique saine qui, en l'occurrence, est conforme à notre santé et à notre bonheur.
Adrien PLOUFFE

CARNET MONDAIN

Déplacements

—M. et Mme Antonio Blanchard, de la rue Ontario, assisteront mercredi soir au banquet de l'Association des bijoutiers de la province.

—Mlle Maud-H. Hall, surintendante nationale du V.O.N., qui présidera la réunion annuelle du V.O.N. mercredi soir, est partie pour Montréal, où elle s'adressera aux élèves du cours d'hygiène publique de l'Université McGill.

—Mlle Elizabeth Bryant, fille de Son Honneur le maire Guy Bryant et de Mme Bryant, de la rue Victoria, est partie cette semaine pour Boston, où elle demeurera quelque temps.

—M. et Mme Joachim Bachand et leurs fillettes, Renée et Marie, ont passé la fin de semaine dernière à Trois-Rivières.

—Mme Delphis Boisvert, de Sherbrooke, ses fils, MM. Séverin et Théodore Boisvert, de Manchester, et leurs fillettes, Renée et Marie, ont passé la fin de semaine dernière à Trois-Rivières.

Mme Armand Mathieu, de Sherbrooke, était récemment l'hôte de M. et Mme Ludovic Chabot, de Coaticook, et elle a visité ses fillettes, pensionnaires au convent de Coaticook.

Mlle Germaine Laliberté, de Coaticook, a visité des parents et des amis à Sherbrooke, en fin de semaine dernière.

Mmes Andrew Blatherwick-Hawley Griffith, Gerald Spafford, Miles Margaret Doherty, Jacqueline Meloche et Evelyn Eastman ont été à Magog en fin de semaine pour une cérémonie du Beta Sigma Phi.

Mlle Lucille Laberge et François Messara partent lundi pour Ste-Adèle, où elles séjourneront une semaine à l'auberge Chabot.

M. et Mme Lucien Madore, de Sherbrooke, ont récemment visité des parents à Coaticook.

Mlle Thérèse Hébert, de la rue Montréal, est en voyage d'affaires à Montréal pour quelques jours. Elle se dirigera ensuite vers Ste-Adèle, où elle passera plusieurs jours de vacances.

Beta Sigma Phi
Mlle Francis Brodeur était l'hôte des membres du Beta Sigma Phi, à sa demeure, lors de la réunion du 16 février dernier. L'invitée d'honneur était, Mme. Jane Tillet, membre du chapitre de Niagara-Falls, qui fut présentée

aux membres par la présidente, Mme Hawley Griffith. Les dernières projets pour la tenue d'une revue de mode au Manège militaire, le 8 mars, ont été discutés. Des billets ont été distribués aux membres, qui ont commencé à les vendre à plusieurs magasins.

La présidente annonce la "soirée musicale des bijoux" et l'installation des directrices du chapitre de Magog, le 21 février, à l'hôtel Lantern Inn. Les membres de Magog invitent leurs compagnes, qui font des arrangements pour se rendre à la cérémonie.

Mme John Barnack présidera la partie culturelle du programme et elle a présenté Mlle Frances Brodeur, qui a parié de "La terre, sol et mer". Pendant le goûter, Mme. Tillet parla de l'activité du chapitre de Niagara.

La prochaine réunion aura lieu chez Mlle Marguerite Doherty.

Le capital vivant
365 jours de carême
(Collaboration spéciale à la Tribune) par le Dr Adrien Plouffe

Les prescriptions de l'Eglise concernant l'abstinence et le jeûne pendant le carême ne peuvent être pas être approuvées par les hygiénistes.
Au court de l'année, nous revenons souvent fois à la charge au sujet des gourmands, gâtés et compagnie. Cette honorable corporation des gros mangeurs comprend, vous ne l'ignorez pas, chère madame, des adeptes du sexe féminin. Si nous nous laissons fréquemment à l'offensive contre les abus de la table, c'est pour la bonne raison que ces excès conduisent aux maladies de l'estomac, du foie, des reins et à la goutte, pour ne nommer que certains des maux attribuables aux fautes contre l'hygiène alimentaire.
Nous disons donc que les directives de l'Eglise, en temps de carême, ne viennent pas du tout en conflit, au contraire, avec les principes de l'hygiène. Nous allons même plus loin que les autorités ecclésiastiques, car nous croyons que le carême devrait durer non quarante jours mais trois cent soixante-cinq jours! Ne vous récriez pas, madame, ne croyez pas à une boutade, c'est la vérité et voici l'explication de cette opinion qui semble vous indigner.
Règle générale, nous mangeons deux fois trop. Or, si nous mettons couragement un terme à nos abus alimentaires, nous ne nous en portons que mieux. Tirez la conclusion vous-même!
Avez-vous remarqué la lourdeur qui vous accable après un gros repas. S'il ne vous arrive pas souvent de vous livrer à cet excès, tant mieux! Mais si vous contractez la vilaine habitude de trop manger et à tous les repas tant plus si vous ne vous sentez pas incommodée, pauvre madame! Tant pis car la sensation d'oppression pourrait agir comme une sonnette d'alarme! Si vous ne vous sentez pas lourde, vous vous imaginez bêtement que vous pouvez continuer sans danger de suivre ce régime et vous vous apercevrez peut-être trop tard qu'il vous a conduit à la maladie. En passant, on pourrait la lettre à du mot bêtement (Glossaire, mortels, n'empuyons pas.)
Nous mangeons trop. C'est presque un défaut national.
—Mais il faut bien manger pour vivre!
D'accord, mais on vit aussi bien et avec la chance de vivre plus longtemps et de vivre en meilleure santé, si on assaisonne ses repas avec un grain de sagesse.
Combien de gens croient qu'ils n'ont pas mangé, quand ils n'ont pas mangé beaucoup! C'est un préjugé qui n'est guère à l'honneur de l'intelligence humaine. Il faut savoir manger et quand on veut manger une chose, il faut l'apprécier. On doit, dans l'intérêt de sa santé, mettre son amour-propre de côté et fréquenter l'école du bon sens. On dirait, ma parole, qu'un grand nombre de nos contemporains oublient qu'ils ont l'âge de raison!
Entendons-nous, chère madame, les hygiénistes ne veulent pas vous empêcher de manger. Ils préchent simplement les principes de la sagesse et du bon sens, ces cousins germains de l'hygiène. Voilà tout.
Chaque jour, à Montréal, dans la province de Québec et au pays, il y a à des gens qui meurent d'indigestion ou qui se mettent en danger de mort, à cause de leur excès exemplaire. Et si nous avons à traverser l'aventure, il ne faut que reculer pour mieux sauter — et à pieds joints! — dans la mare d'une maladie chronique, quand ce n'est pas dans l'éternité.
Nous mangeons trop. C'est une vérité que nous devrions avoir constamment devant nos yeux gormandis!
Profitez au moins du carême et suivez à la lettre les prescriptions de l'Eglise qui sont d'une sagesse exemplaire. Et si nous avons le bon esprit de nous imposer à table ces disciplines de commandement, sachez-vous, madame, ce qui va arriver, eh bien, nous nous apercevrons que ce régime nous a débarrassés de notre santé et nous continuerons ensuite dans la nouvelle voie — la voie du salut!
Les prêtres nous demandent de nous livrer à l'abstinence et au jeûne; les médecins nous recommandent de manger moins. Le bon sens ne nous commande-t-il pas de suivre les directives de l'Eglise et de la Santé?
Aurons-nous vraiment l'âge de raison, si nous allons commettre la faute de ne pas adopter une politique saine qui, en l'occurrence, est conforme à notre santé et à notre bonheur.
Adrien PLOUFFE

CARNET MONDAIN

Déplacements

—M. et Mme Antonio Blanchard, de la rue Ontario, assisteront mercredi soir au banquet de l'Association des bijoutiers de la province.

—Mlle Maud-H. Hall, surintendante nationale du V.O.N., qui présidera la réunion annuelle du V.O.N. mercredi soir, est partie pour Montréal, où elle s'adressera aux élèves du cours d'hygiène publique de l'Université McGill.

—Mlle Elizabeth Bryant, fille de Son Honneur le maire Guy Bryant et de Mme Bryant, de la rue Victoria, est partie cette semaine pour Boston, où elle demeurera quelque temps.

—M. et Mme Joachim Bachand et leurs fillettes, Renée et Marie, ont passé la fin de semaine dernière à Trois-Rivières.

—Mme Delphis Boisvert, de Sherbrooke, ses fils, MM. Séverin et Théodore Boisvert, de Manchester, et leurs fillettes, Renée et Marie, ont passé la fin de semaine dernière à Trois-Rivières.

Mme Armand Mathieu, de Sherbrooke, était récemment l'hôte de M. et Mme Ludovic Chabot, de Coaticook, et elle a visité ses fillettes, pensionnaires au convent de Coaticook.

Mlle Germaine Laliberté, de Coaticook, a visité des parents et des amis à Sherbrooke, en fin de semaine dernière.

Mmes Andrew Blatherwick-Hawley Griffith, Gerald Spafford, Miles Margaret Doherty, Jacqueline Meloche et Evelyn Eastman ont été à Magog en fin de semaine pour une cérémonie du Beta Sigma Phi.

Mlle Lucille Laberge et François Messara partent lundi pour Ste-Adèle, où elles séjourneront une semaine à l'auberge Chabot.

M. et Mme Lucien Madore, de Sherbrooke, ont récemment visité des parents à Coaticook.

Mlle Thérèse Hébert, de la rue Montréal, est en voyage d'affaires à Montréal pour quelques jours. Elle se dirigera ensuite vers Ste-Adèle, où elle passera plusieurs jours de vacances.

Beta Sigma Phi
Mlle Francis Brodeur était l'hôte des membres du Beta Sigma Phi, à sa demeure, lors de la réunion du 16 février dernier. L'invitée d'honneur était, Mme. Jane Tillet, membre du chapitre de Niagara-Falls, qui fut présentée

aux membres par la présidente, Mme Hawley Griffith. Les dernières projets pour la tenue d'une revue de mode au Manège militaire, le 8 mars, ont été discutés. Des billets ont été distribués aux membres, qui ont commencé à les vendre à plusieurs magasins.

La présidente annonce la "soirée musicale des bijoux" et l'installation des directrices du chapitre de Magog, le 21 février, à l'hôtel Lantern Inn. Les membres de Magog invitent leurs compagnes, qui font des arrangements pour se rendre à la cérémonie.

Mme John Barnack présidera la partie culturelle du programme et elle a présenté Mlle Frances Brodeur, qui a parié de "La terre, sol et mer". Pendant le goûter, Mme. Tillet parla de l'activité du chapitre de Niagara.

La prochaine réunion aura lieu chez Mlle Marguerite Doherty.

Le capital vivant
365 jours de carême
(Collaboration spéciale à la Tribune) par le Dr Adrien Plouffe

Les prescriptions de l'Eglise concernant l'abstinence et le jeûne pendant le carême ne peuvent être pas être approuvées par les hygiénistes.
Au court de l'année, nous revenons souvent fois à la charge au sujet des gourmands, gâtés et compagnie. Cette honorable corporation des gros mangeurs comprend, vous ne l'ignorez pas, chère madame, des adeptes du sexe féminin. Si nous nous laissons fréquemment à l'offensive contre les abus de la table, c'est pour la bonne raison que ces excès conduisent aux maladies de l'estomac, du foie, des reins et à la goutte, pour ne nommer que certains des maux attribuables aux fautes contre l'hygiène alimentaire.
Nous disons donc que les directives de l'Eglise, en temps de carême, ne viennent pas du tout en conflit, au contraire, avec les principes de l'hygiène. Nous allons même plus loin que les autorités ecclésiastiques, car nous croyons que le carême devrait durer non quarante jours mais trois cent soixante-cinq jours! Ne vous récriez pas, madame, ne croyez pas à une boutade, c'est la vérité et voici l'explication de cette opinion qui semble vous indigner.
Règle générale, nous mangeons deux fois trop. Or, si nous mettons couragement un terme à nos abus alimentaires, nous ne nous en portons que mieux. Tirez la conclusion vous-même!
Avez-vous remarqué la lourdeur qui vous accable après un gros repas. S'il ne vous arrive pas souvent de vous livrer à cet excès, tant mieux! Mais si vous contractez la vilaine habitude de trop manger et à tous les repas tant plus si vous ne vous sentez pas incommodée, pauvre madame! Tant pis car la sensation d'oppression pourrait agir comme une sonnette d'alarme! Si vous ne vous sentez pas lourde, vous vous imaginez bêtement que vous pouvez continuer sans danger de suivre ce régime et vous vous apercevrez peut-être trop tard qu'il vous a conduit à la maladie. En passant, on pourrait la lettre à du mot bêtement (Glossaire, mortels, n'empuyons pas.)
Nous mangeons trop. C'est presque un défaut national.
—Mais il faut bien manger pour vivre!
D'accord, mais on vit aussi bien et avec la chance de vivre plus longtemps et de vivre en meilleure santé, si on assaisonne ses repas avec un grain de sagesse.
Combien de gens croient qu'ils n'ont pas mangé, quand ils n'ont pas mangé beaucoup! C'est un préjugé qui n'est guère à l'honneur de l'intelligence humaine. Il faut savoir manger et quand on veut manger une chose, il faut l'apprécier. On doit, dans l'intérêt de sa santé, mettre son amour-propre de côté et fréquenter l'école du bon sens. On dirait, ma parole, qu'un grand nombre de nos contemporains oublient qu'ils ont l'âge de raison!
Entendons-nous, chère madame, les hygiénistes ne veulent pas vous empêcher de manger. Ils préchent simplement les principes de la sagesse et du bon sens, ces cousins germains de l'hygiène. Voilà tout.
Chaque jour, à Montréal, dans la province de Québec et au pays, il y a à des gens qui meurent d'indigestion ou qui se mettent en danger de mort, à cause de leur excès exemplaire. Et si nous avons à traverser l'aventure, il ne faut que reculer pour mieux sauter — et à pieds joints! — dans la mare d'une maladie chronique, quand ce n'est pas dans l'éternité.
Nous mangeons trop. C'est une vérité que nous devrions avoir constamment devant nos yeux gormandis!
Profitez au moins du carême et suivez à la lettre les prescriptions de l'Eglise qui sont d'une sagesse exemplaire. Et si nous avons le bon esprit de nous imposer à table ces disciplines de commandement, sachez-vous, madame, ce qui va arriver, eh bien, nous nous apercevrons que ce régime nous a débarrassés de notre santé et nous continuerons ensuite dans la nouvelle voie — la voie du salut!
Les prêtres nous demandent de nous livrer à l'abstinence et au jeûne; les médecins nous recommandent de manger moins. Le bon sens ne nous commande-t-il pas de suivre les directives de l'Eglise et de la Santé?
Aurons-nous vraiment l'âge de raison, si nous allons commettre la faute de ne pas adopter une politique saine qui, en l'occurrence, est conforme à notre santé et à notre bonheur.
Adrien PLOUFFE

Parlie de caries à St-Camille

—A la salle paroissiale de St-Camille, avait lieu, récemment une partie de cartes, organisée par les Dames de St-Anne, au profit de leurs œuvres.
La soirée débuta par un duo de piano, joué par Mmes Thérèse Paré et Candide Lemelin. Cinq parties de "500" furent jouées. Ont gagné, chez les dames: Mlle Prux, un miroir, don de Mme Nestor Proulx, rangé par Mlle Clémence Guimond; 2e prix, \$2, en argent don des Dames de St-Anne, par Mlle Marie-Marthe Laroche; 3e prix, série d'articles de toilette, don de Mme Armand Dion, de Sherbrooke, par Mme Arsène Richer; 4e prix, une robe, don de Mme Eugène Jacques, par Mme Germain Gaudin; prix de consolation, set de chandelles, don de Mmes Jules Raiche, par Mme Philippe Laroche.
Chez les hommes: 1er prix, une paire de rideaux, don de Mme Ernest Edouard Auger, par M. André Guimond; 2e prix, deux polonaises et chaussettes, une boîte de papier à lettres, don de Mme Anatole Pinard, gagnée par Mme P. Caron.
Prix du réveil, boîte à pain, don de quelques Dames de St-Anne, gagnée par M. Eugène Lefebvre; 2e prix, \$2, don de M. le curé L.-P. Camirand, par M. Normand Lambert; 3e prix, une boîte de chocolat, don de Mme Ernest Giguère, par M. Onil Guimond; 4e prix, un foulard, don de Mme Edouard Auger, par M. André Guimond; 5e prix, deux polonaises et chaussettes, une boîte de papier à lettres, don de Mme Anatole Pinard, gagnée par Mme P. Caron.
Prix du réveil, boîte à pain, don de quelques Dames de St-Anne, gagnée par M. Eugène Lefebvre; 2e prix, \$2, don de M. le curé L.-P. Camirand, par M. Normand Lambert; 3e prix, une boîte de chocolat, don de Mme Ernest Giguère, par M. Onil Guimond; 4e prix, un foulard, don de Mme Edouard Auger, par M. André Guimond; 5e prix, deux polonaises et chaussettes, une boîte de papier à lettres, don de Mme Anatole Pinard, gagnée par Mme P. Caron.
Ensuite, il y eut un programme musical. Duo de piano, par Mmes Jules Raiche et Bruno Raiche; chanson: "Le moulin", par la chorale des Dames de St-Anne; "Les fleurs bleues", par M. Roger Jalbert de Sherbrooke, et Mlle Rita Laroche; "Noël d'Irlande", par M. Zoé Raiche; "La voix des écoliers", par Mlle Rita Laroche; chanson irlandaise, par M. Léandre Laroche, au piano d'accompagnement, Mlle Jules Raiche; chanson: "Les douze mois", par M. Zoé Raiche, au piano, Mme P. Caron.
A l'issue de la soirée, un réveil fut servi. M. P.-H. Bellerose, présidant la soirée. Les recettes ont été de \$118.4. La soirée se termina par l'hymne national, O Canada.

LES DOULEURS DE LA SINUSITE

Les Canadiens gagnent une joute orageuse contre Toronto par 3-1



A Sherbrooke — Bobby Filion, un autre prodige des Cantons de l'Est qui est sur l'alignement des Canadiens de la Ligue Nationale de Hockey, Filion, qui est né à Thetford-Mines où il y a aussi son hockey, sera avec les Habitants lorsqu'ils viendront donner une exhibition à l'Aréna de Sherbrooke sous les auspices de l'Association des Anciens de l'Académie St-Patrice pour le bénéfice des ligues de hockey mineures des Cantons de l'Est.

Les Red Wings de Détroit détiennent aujourd'hui un avantage psychologique sur leurs rivaux, les Maple Leafs de Toronto, dans leur lutte pour la première position de la Ligue Nationale de Hockey. Les Leafs ont laissé passer une belle opportunité de se rejoindre en tête du classement lorsque les avertis Canadiens de Montréal les ont battus par 3-1 à Montréal, hier soir, dans une partie qui fut remarquable par sa rudesse. Ains, les Wings peuvent prendre une avance de quatre points s'ils triomphent des Leafs à Toronto, samedi soir.

La victoire d'hier soir, marquée de 24 punitions, a ravivé l'espoir des Habitants de prendre part aux éliminatoires; les Canadiens sont encore à cinq points de la quatrième place, détenue par Boston. Des batailles ont éclaté dans des premières périodes alors que vingt-trois des punitions furent distribuées, mais les seules majeures sont allées à Wild Bill Esmicki, des Leafs, et le gros Butch Bouchard, des Canadiens, qui en sont venus aux coups dans la période initiale.

Durant les deux tiers de la partie, il y eut à peine un instant où la boîte du pénitencier n'était pas occupée alors que les deux rivaux canadiens attrapaient punition sur punition pour toutes sortes d'infractions aux règlements. Les Habitants reçurent treize des punitions et même le gardien de buts Turk Broda, de Toronto, fut puni pour interférence; Syd Smith alla au pénitencier à sa place. La rencontre orageuse a tenu la foule de 11,218 spectateurs sur le qui-vive, mais chose étrange, tous les buts ont été enregistrés alors que les deux clubs étaient au complet sur la glace. Les Canadiens comptèrent les premiers, le lancer de Maurice Richard, de côté, frappant la jambe de Broda et deviant dans les filets. Mais Howie Meeker reçut une longue passe de Teeter Kennedy et égalisa deux minutes plus tard.

Gerry Plamondon, qui jouait sa troisième partie consécutive pour les Canadiens, obtint un assist sur ce point, de même qu'Elmer Lach. Le reste de la partie fut une dure bataille, sauvage à certains moments. Les Montréalais prirent l'avance dans la deuxième période lorsque Kenny Reardon se fraya un chemin à travers une attaque des Leafs pour aller compléter sur un effort individuel.

Le petit Normand Dussault a enregistré le troisième point qui enlevait tout espoir aux Leafs, moins de six minutes avant la fin de la partie, lorsqu'il accepta une passe de Joe Carveth pour prendre Turk Broda en défaut pour la dernière fois de la partie. Les deux clubs qui avaient reçu vingt-trois punitions dans les deux premières périodes, forcèrent l'arbitre King Clancy à n'en donner qu'une seule, à Kenny Reardon, dans cette troisième période.

Les Canadiens ont une autre chance de réduire l'avance des Bruins samedi soir, alors qu'ils recevront la visite du club de Boston à Montréal, samedi soir. Toronto: buts, Broda; défenses, Morton, Thomson; centre, Kennedy; ailes, Lynn, Meeker; subs., Stanowski, Watson, Metz, Bentley, Apps, Esmicki, Smith, Klukay, Barliko.

Canadiens: buts, Duran; défenses, Reardon, Bouchard; centre, Lach; ailes, Richard, Plamondon; subs., Riopelle, Locas, Harmon, Filion, Chamberlain, Reay, Mosdell, Carveth, Leger Dussault. Arbitre, King Clancy; juges des lignes, Sibby Munday et Sam Babcock.

Marche en raquettes de cinq milles, dimanche

La marche de cinq milles annuelle de l'Association locale de la Raquette se déroulera dimanche après-midi, le départ se faisant à 2 h 30 de l'hôtel Queen's. Cette marche, qui a pour enjeu le trophée Desfontaines, l'an dernier, par le Togue-Rouge, a l'avantage de se dérouler complètement au centre de la ville, de sorte que les amateurs peuvent en suivre toutes les péripéties du commencement à la fin; les marcheurs feront à sept reprises le tour du triangle King, St-François et Bowen-Nord pour venir terminer la marche à l'hôtel Queen's. Chaque club doit inscrire au moins trois concurrents pour avoir droit au trophée Desfontaines; mais il est bien probable, si on en juge par l'intérêt que prennent les clubs au tournoi, qu'il y aura un nombre beaucoup plus considérable de marcheurs. Le président Alphonse Plante, du club St-François, invite tous les marcheurs et les raquetteurs à se rendre au chalet du club du chemin d'Ascot après la marche pour la distribution des trophées.

Hockey

Ligue Nationale
Canadiens 3, Toronto 1.
Québec Senior
New-York 4, Valleyfield 3.
Shawinigan-Palls 9, Boston 3.
I.A.H.A.
Québec 3, Canadiens 2.

AUJOURD'HUI
Ligue Américaine
Providence à Washington.

CLASSEMENT
Ligue Provinciale
Victoriaville 47 30 10 7 231 129 67
Sherbrooke 42 27 13 2 211 139 56
St-Hyacinthe 38 13 19 6 133 169 32
Lachine 35 3 21 1 114 254 7

Ligue Nationale
J. G. P. N. PP. P. Pts
Détroit 48 26 13 9 154 113 61
Toronto 47 23 11 13 144 116 59
Rangers 47 17 18 12 139 155 48
Boston 47 17 20 10 129 134 44
Canadiens 47 15 23 9 107 124 39
Chicago 48 13 23 3 149 180 33

Ligue Américaine
—(Section Est)—
J. G. P. N. PP. P. Pts
Providence .. 54 32 19 3 251 207 67
New-Haven .. 55 25 25 6 203 184 56
Hartford 56 20 25 11 189 217 51
Philadelphia 57 18 34 5 208 274 41
Springfield .. 54 15 34 5 177 233 35
Washington .. 53 13 35 5 173 267 31

—(Section Ouest)—
Pittsburgh .. 54 31 13 10 206 138 72
Cleveland 52 29 13 10 236 158 69
Buffalo 52 19 13 3 202 189 67
Indianapolis .. 51 28 22 2 193 191 61
St-Louis 51 20 24 7 239 219 47

Québec Senior
J. G. P. N. PP. P. Pts
Ottawa 42 30 10 2 242 134 62
Shawinigan .. 43 26 12 5 197 156 57
Royal 39 26 13 0 183 133 52
Québec 42 20 17 5 143 159 45
Valleyfield .. 42 13 28 1 176 228 27
Boston 40 11 29 0 152 237 22
New-York .. 37 10 27 1 119 176 21

I.A.H.A.
Division Nord
Nationale .. 31 24 3 4 172 83 32
Cyclones 31 14 13 4 104 100 33
T-Rivières .. 30 13 12 5 141 140 27
Valleyfield .. 30 9 19 2 122 172 20
Lachine 29 1 26 2 64 199 4

Division Sud
Royal 30 19 5 6 157 85 34
Québec 30 19 11 1 142 91 39
Canadiens .. 30 13 12 5 100 84 31
Leafs 31 10 18 3 92 120 23

DRUMMONDVILLE, 20. (DNC) L'assemblée de réorganisation de la ligue de petites quilles des Cantons de l'Est aura lieu dimanche prochain le 22 février à 2 h. à la salle Drummond, 414 rue Lindas, Drummondville, Qué.

Voici le programme de l'assemblée: Lecture des minutes de la dernière assemblée; section du comité exécutif pour 1948; discussions afin de diviser le circuit en deux zones séparées; classifications des primes; remise au secrétaire d'un dépôt de \$25.00 par équipe lequel sera divisé en primes.

Toute équipe désireuse de faire partie de ce important circuit de petites quilles des Cantons de l'Est pourra obtenir une franchise à l'assemblée de dimanche prochain. L'an dernier, la ligue opérait ses activités avec les huit équipes suivantes: T-U-P, de Granby; DUFFRIN, de Hécot; CODRÉ, ayant blanchi l'équipe de Hécot; CODRÉ, ayant blanchi l'équipe de Melville; CODRÉ, ayant blanchi l'équipe de Melville; WILFRID ROUTHIER, de Hécot.

Chez les premiers quilleurs de la ligue, Marcel Dufresne est toujours premier avec une moyenne de 122.13, suivi de Roland Mathurin qui a 117 en quinze parties et de Lucien Lavalée, qui occupe la troisième position avec une moyenne de 111.5.

Il régnait beaucoup d'enthousiasme dans le circuit, cette année, et tous suivent les activités du circuit avec un intérêt sans précédent dans cette ligue.

W. ROUTHIER (2)
L. Chevalier .. 89 70 86-248
A. Turmel .. 84 92 112-208
S. Trudeau .. 93 97 122-312
J. Dussault .. 161 88 118-387
W. Routhier .. 103 78 102-282

M. CODRÉ (1)
E. Pelletier .. 87 62 91-91
A. Choquette .. 87 62 91-91
P. Lévesque .. 110 109 87-309
J.-L. Gauthier .. 114 104 83-312
A. Roy .. 85 142 104-321
M. Codré .. 108 71 87-276

R. MATHURIN (3)
M. Cloulier .. 81 104 90-272
J. Giroux .. 96 115 102-313
J.-S. Roy .. 97 107 123-326
B. Gaudette .. 121 111 119-361
R. Mathurin .. 119 102 95-319

L. LAVALÉE (6)
Low man .. 102 90-192
R. Orpneau .. 71 80-171
R. Marois .. 107 80 60-237

Un tournoi de boxe pour les titres des Cantons de l'Est

Un tournoi pour le championnat de boxe des Cantons de l'Est aura lieu à Sherbrooke à la fin d'avril, a-t-il été décidé à une réunion conjointe du comité de travail juvénile du Rotary et de la Y.M.C.A., ces jours derniers. Le Dr Neil-F. Dinning, président du comité de travail juvénile du Rotary, a été élu président de l'organisation du tournoi, et Cliff Sutton, directeur de culture physique du "Y", en sera le secrétaire.

Jack de retour au Garden de New-York ce soir

NEW-YORK, 20. (PA) — Beau Jack, qui a détenu à deux reprises le championnat mondial des poids-moyens tel que reconnu à New-York, livrera son quatrième combat de championnat au Madison Square Garden, ce soir.

La ligue de quilles des Cantons de l'Est se réorganisera dimanche

DRUMMONDVILLE, 20. (DNC) L'assemblée de réorganisation de la ligue de petites quilles des Cantons de l'Est aura lieu dimanche prochain le 22 février à 2 h. à la salle Drummond, 414 rue Lindas, Drummondville, Qué.

Visitez la **FERRONNERIE BELMONT** GASTON CHAMPAGNE, prop. Pour toutes vos nécessités ARTICLES DE SPORT, QUINCAILLERIE, PEINTURES, TAPISSERIES, ETC. 84, rue Belmont Sherbrooke Tél: 458-M

HOCKEY EXHIBITION A L'ARÉNA DE SHERBROOKE **MARDI, 24 FÉVRIER, À 8.30 HRES** Par le club **CANADIENS** (champions de la N.H.L.) augmenté de quelques joueurs du Royal Sr, champion Senior du Canada (coupe Allan). **ADMISSION: Réservés: \$1.50 et \$1.25** Gén. 75c; enfants, 50c **ENFANTS**... n'oubliez pas le concours du club Optimistes... avec des billets en prix. **LES DÉFENSEURS DE BILLETTS DE SAISON** auront la préférence sur leurs sièges, si réservation est faite avant 6.00 hres p.m. jeudi, 19 février. Les cadeaux qui seront présentés à Normand Dussault et à Gerry Plamondon ont été fournis par la Chambre de Commerce des Jeunes de Sherbrooke.

La lutte demeure serrée dans la ligue de quilles du Mess des officiers

La lutte continue à être serrée dans la ligue du Mess des Officiers, alors que deux clubs se partagent la deuxième position et que trois autres sont en quatrième place, une partie seulement en arrière des deux premiers, par suite du résultat des parties jouées cette semaine.

L'équipe Roland Mathurin a augmenté son avance en tête du classement en blanchissant l'équipe Lucien Lavalée par 3-0; l'équipe Marcel Dufresne a aussi fait un autre point, abondamment la dernière position pour rejoindre l'équipe de Hécot; CODRÉ, ayant blanchi l'équipe de Hécot; CODRÉ, ayant blanchi l'équipe de Melville; CODRÉ, ayant blanchi l'équipe de Melville; WILFRID ROUTHIER, de Hécot.

Chez les premiers quilleurs de la ligue, Marcel Dufresne est toujours premier avec une moyenne de 122.13, suivi de Roland Mathurin qui a 117 en quinze parties et de Lucien Lavalée, qui occupe la troisième position avec une moyenne de 111.5.

Il régnait beaucoup d'enthousiasme dans le circuit, cette année, et tous suivent les activités du circuit avec un intérêt sans précédent dans cette ligue.

W. ROUTHIER (2)
L. Chevalier .. 89 70 86-248
A. Turmel .. 84 92 112-208
S. Trudeau .. 93 97 122-312
J. Dussault .. 161 88 118-387
W. Routhier .. 103 78 102-282

M. CODRÉ (1)
E. Pelletier .. 87 62 91-91
A. Choquette .. 87 62 91-91
P. Lévesque .. 110 109 87-309
J.-L. Gauthier .. 114 104 83-312
A. Roy .. 85 142 104-321
M. Codré .. 108 71 87-276

R. MATHURIN (3)
M. Cloulier .. 81 104 90-272
J. Giroux .. 96 115 102-313
J.-S. Roy .. 97 107 123-326
B. Gaudette .. 121 111 119-361
R. Mathurin .. 119 102 95-319

L. LAVALÉE (6)
Low man .. 102 90-192
R. Orpneau .. 71 80-171
R. Marois .. 107 80 60-237

"Spaghetti Casa" au **Club Mont-Plaisant** Rue Parc Sherbrooke-Est Spécialité: **SPAGHETTI ITALIEN** Ouvert tous les jours de la semaine de 7 heures P. M. à 2 heures A. M. Aussi, quatre allées de quilles à votre disposition. Pour réservations. Téléphonez 4505



Gerry Plamondon vient près de compter — Le joueur de défense Elmer LACH (à gauche) des Canadiens, de même que Bill BARILKO, Howie MEEKER le gardien de buts TURK BRODA, alors que Gerry PLAMONDON tente et Teeter KENNEDY, des Leafs.

Dubé formera une ligne avec Dussault et Gerry Plamondon, mardi soir

Gilles Dubé, du St-François, Normand Dussault, des Canadiens, et Gerry Plamondon, du Royal et des Canadiens, formeront une ligne d'attaque, mardi soir, alors que les Canadiens de Montréal viendront donner une exhibition à l'Aréna de Sherbrooke sous les auspices de l'Association des Anciens de St-Patrice au bénéfice des ligues mineures de hockey des Cantons de l'Est.

Joe Louis commence à perdre patience avec son rival Walcott

NEW-YORK, 20. (Par Murray Rose, de la P.A.) — Joe Louis, qui commence à perdre patience, a annoncé, mercredi soir, qu'il ne donne plus que deux semaines à Jersey Joe Walcott pour signer son contrat en vue d'un combat revanche pour le championnat poids-lourd. Si le vétéran de Camden, N.-J., n'en vient pas aux termes d'ici à ce temps, a ajouté le champion il livrera son dernier combat contre un autre boxeur, "probablement Gus Lesnevich."

Les Braves battus par les Rovers à Valleyfield

Valleyfield, 20. (PC) — Un point compté au cours de la période supplémentaire par Larry Kwong a permis aux Rovers de New-York de vaincre les Braves de Valleyfield par le compte de 4 à 3. Par ce triomphe, les Rovers ne sont plus qu'à un point des Olympiques de Boston qui ont été défaits par les Cataractes hier soir.

A quand la finale...?

D'après la direction des Patiniers de Windsor-Mills, la finale de la Ligue Intermédiaire des Cantons de l'Est débutera ce soir à Richmond, et de Richmond on nous apprend que la finale ne commencera que dimanche après-midi.

26e victoire pour les Cataractes cette année

SHAWINIGAN-FALLS, 20. (PC) — Les Cataractes de Shawinigan-Falls ont remporté leur 26e victoire de la saison en écrasant les Olympiques de Boston, qui occupent la 6e position dans le classement de la ligue, par le compte de 9 à 3 devant une maigre assistance de 2,500 personnes.

Les meneurs dans la Ligue Provinciale Senior

Classement: Victoriaville, 30 victoires, 10 défaites, 7 nulles, 67 pts. Points: Herbie Carnegie, Sherbrooke, 110. Buts: Tony Demers, Sherbrooke, 96. Assists: Armand Bourdon, Sherbrooke, 71.

Jack de retour au Garden de New-York ce soir

NEW-YORK, 20. (PA) — Beau Jack, qui a détenu à deux reprises le championnat mondial des poids-moyens tel que reconnu à New-York, livrera son quatrième combat de championnat au Madison Square Garden, ce soir.

La lutte demeure serrée dans la ligue de quilles du Mess des officiers

La lutte continue à être serrée dans la ligue du Mess des Officiers, alors que deux clubs se partagent la deuxième position et que trois autres sont en quatrième place, une partie seulement en arrière des deux premiers, par suite du résultat des parties jouées cette semaine.

HOCKEY à L'ARÉNA LIGUE PROVINCIALE SAMEDI SOIR, À 8.30 HEURES **ST-HYACINTHE vs SHERBROOKE** Billets de série No 26 **Admission: \$1.00 — 50c — Enfants: 25c** N.-B. — Les détenteurs de billets dans les sections J et K sont priés d'entrer par la porte du côté Est, et dans les sections C et D, par la porte du côté Ouest.

TARZAN Les héros de la jungle... Phil, croyant à un séducteur, refuse.

L'AGENT SECRET Deux policiers ont pour suivi Phil... Vous le savez en voyant le camion? Il est une remarquable... M. Corrigan, un télégramme pour Mlle Doris... Quelques moments plus tard... Lisez-le, chéri... Je n'ai pas de crécs pour vous!... Ce dit... Je traite comme Clark, je pourrais décrire cette histoire de ses fiançailles... Surhomme, un fois pour toutes, et certainement, c'est la chose importante!

LE SURHOMME Eh, bien... Allez-vous sortir avec moi, oui ou non? Je voudrais un bel endroit où nous pourrions nous rendre!... Mon très cher! En me voyant sortir avec Clark, Louis pourrait devenir jaloux de lui et oublier le Surhomme. Alors, j'aurais le champ libre avec le Surhomme!... Quelle fille volage! En sortant avec elle comme Clark, je pourrais décrire cette histoire de ses fiançailles... Surhomme, un fois pour toutes, et certainement, c'est la chose importante!

Championnat de la Zone en jeu demain et dimanche

60 concurrents en lice; G. Murray défend son titre

Quelque 60 ou 70 concurrents prendront part aux divers concours qui se dérouleront au cours de la fin de semaine à Hillcrest et à l'Université Bishop, Gilles Murray, du club Massog-Mont-Orford, champion de la zone des Cantons de l'Est, en dernier, défendra son titre demain et dimanche.

Les championnats de la zone s'ouvriront par la course de fond demain après-midi à 2 heures, alors que le slalom et la descente auront lieu dimanche à Hillcrest.

Le club de ski Hillcrest, qui a remporté les honneurs l'an dernier pour les points d'équipe, tentera de conserver le trophée. Coderre pour la troisième année. Plus d'une quinzaine de membres du club comptent prendre part aux tournois individuels, tentant leur chance pour le championnat de la Zone.

Des équipes de quatre hommes représenteront les clubs de Massog-Mont-Orford, Université Bishop, Cowansville, Lake-Orford, etc. Dix coureurs de Lyndonville, Vermont, seront également à Hillcrest en fin de semaine et prendront part aux tournois dans la classe hors-concours.

En même temps que le tournoi pour les championnats des Cantons de l'Est, se déroulera un concours interscolaire auquel prendront part le Bishop's College School, le Lower Canada College, de Montréal, et l'Ashbury College, d'Ottawa. Les trois équipes comporteront huit hommes chacune. Il y aura donc plus de 24 concurrents qui prendront part "hors-concours" aux deux épreuves de descente et à l'épreuve de slalom sur les pistes.



Course en raquette à Drummondville — Voici les vainqueurs de la course d'un mille qui a eu lieu dimanche dernier, à l'occasion de la visite du club Lavolette de Trois-Rivières aux Pieds-Légers de Drummondville. Au centre, on reconnaît le vainqueur, Aimé BERGERON; à gauche, Roger GARON, qui s'est classé deuxième, et à droite, Emile BERNIER, du Lavolette, qui est arrivé troisième; les deux premiers sont des membres des Pieds-Légers.

Aimé Bergeron gagne la course d'un mille à Drummond; les Pieds-Légers à 3-Rivières

DRUMMONDVILLE, 20. (DNC) — La journée des Raquetteurs, à Drummondville, a été marquée d'un magnifique succès, dimanche dernier, alors que les membres du Club Lavolette, des Trois-Rivières, visitaient les Pieds-Légers de cette ville.

La journée commença par une messe spéciale dite par M. l'abbé N. Lessard, au sous-sol de l'église St-Frédéric, et à laquelle les services étaient deux membres des Pieds-Légers, MM. Rosaire Pinot et Robert Thomas.

La journée commença par une messe spéciale dite par M. l'abbé N. Lessard, au sous-sol de l'église St-Frédéric, et à laquelle les services étaient deux membres des Pieds-Légers, MM. Rosaire Pinot et Robert Thomas.

Le combiné Gaby Pleau à Québec le 29

QUÉBEC, 20. (DNC) — Le premier Combiné annuel "Gaby Pleau" pour les dames amonies juniors aura lieu le 29 février au lac Beauport sur "La Montagne du Lac".

Règlements de la "Canadian Amateur Ski Association":

- Marche forcée, 500 verges, pour hommes; Emile Bernier, Roger Garreau, Trois-Rivières.
- Marche forcée, 100 verges, pour hommes; Ivan Martineau, Drummondville, Maurice Héroux, Trois-Rivières.
- Marche lente, pour dames; Marie-Marthe Brousseau, Mme Arthur Richard, Trois-Rivières.
- Marche lente pour hommes; Maurice Héroux, Arthur Richard, Trois-Rivières.

Sous la présidence de MM. Henri Legendre et M. Bacon, présidents des deux clubs, accompagnés de leurs épouses, la distribution des coupes eut lieu à l'issue du souper à l'hôtel Windsor dimanche soir. M. Gérard Brady agissait comme maître des cérémonies.

C'est au cours de cette belle et joyeuse soirée que M. Henri Legendre, président local, présenta les hommages du club à M. Robert Bernard, député de Drummond à la Législature, et lui remit un magnifique trophée-brassard gravé, manifestant toute la reconnaissance du club envers son député dévoué et bienfaiteur.

M. Bernard répondit aux hommages du club en donnant le crédit du succès général du club au président Henri Legendre et à ses officiers et souhaita bonne chance à tous et bienvenue aux triffuiliens.

Le député était accompagné de M. Gérard Perron, maire de Ville St-Joseph, qui adresse également la parole.

Cette journée fut remarquable par la fraternité toute franche et joyeuse échangée entre les membres des deux clubs et cet esprit de camaraderie à beaucoup contribué au succès général.

Dimanche prochain, les membres des "Pieds-Légers" rendront cette visite au Lavolette et passeront la journée aux Trois-Rivières.



Le Club de ski de Thetford organise pour dimanche un tournoi invitation auquel on invite les clubs de la zone de la Vallée du St-Laurent, ceux de la zone des Cantons de l'Est et ceux de la présumée zone des Bois-Francs. Le Club de ski de Thetford est affilié à la zone de la Vallée du St-Laurent et par conséquent à la S.A.S.A. Tous skieurs amateurs possédant la carte de la C.A.S.A. peuvent donc participer à ce tournoi organisé à Thetford-Mines.

Mais il faut inviter les membres du club de Thetford en gardant de côté le règlement de la C.A.S.A. qui défend à tout skieur affilié de concourir dans un tournoi où des concurrents ne sont pas affiliés. Le groupement des clubs de la région des Bois-Francs n'est donc pas affilié à la C.A.S.A. et par conséquent si des concurrents de ces clubs prennent part aux tournois de dimanche à Thetford-Mines, les concurrents des clubs affiliés à la C.A.S.A. perdent leur "standing" d'amateur.

La fin de semaine sera une des plus occupées à en juger par les rapports qui nous parviennent sur la journée de dimanche et celle de dimanche. En effet, il y aura concours de slalom et de descente dimanche et deux courses de fond demain. Plus de 70 concurrents prendront part à ces divers concours.

Un autobus spécial, négligé par le Club de ski Hillcrest, quittera le terminus de la rue Minty, dimanche matin à 9h.30, pour transporter les skieurs au Hillcrest. Tous les concurrents du tournoi de la zone sont invités à prendre cet autobus afin de ne pas arriver en retard pour les concours qui commenceront à 10 heures. Tous les skieurs en général seront aussi les bienvenus.

Un grand banquet clôturera le tournoi senior pour hommes de la Zone des Cantons de l'Est. Ce souper sera servi à l'Auberge Hillcrest et sera présidé par M. J.-Albert Lussignea, président du Club de ski Hillcrest qui est le club hôte du tournoi. On remarquera à la table d'honneur les directeurs de la zone des Cantons de l'Est et les directeurs d'honneur du club Hillcrest. Les concurrents recevront des billets gratuits pour ce souper.

Les remonte-pentes fonctionneront à la ferme Fabi en fin de semaine et il est à espérer que les skieurs continueront à y affluer après le retour de l'achèvement forcé de l'activité à cause de la pénurie d'électricité. Mercredi soir, plus d'une cinquantaine d'élèves se sont rendus suivre les concours de ski à la ferme Fabi. On s'attend à ce que lundi prochain, les quelque 100 membres de l'école de ski du club Hillcrest seront au complet. Il ne reste plus que quelques semaines de la saison de ski.

Mercredi soir prochain, le club Hillcrest tiendra son excursion au "clair de lune" à la ferme Fabi. Tous les membres du club et les membres de l'école sont invités à cette soirée.

Une bonne clique de sauteurs se rendront sur le tremplin de la Côte-des-Neiges, dimanche prochain, pour se disputer le trophée Georges Washington. Les meilleurs sauteurs des clubs montagnards et du district seront en lice dans cet événement important. On verra à l'œuvre également des représentants des universités Harvard, Dartmouth, Middlebury et St. Lawrence dans cette classique de saute. Ces

étudiants participeront pour la majorité dans le grand carnaval de l'université McGill. Evidemment, dans tout tournoi on peut prévoir quelques surprises, mais selon les connaissances, il est tout probable que lundi matin, on annonce la victoire de Frank Latour, un skieur des Trois-Rivières qui a remporté le championnat de Montréal récemment.

L'habile skieur trifluvien s'est mis encore en évidence la semaine dernière sur le tremplin de Christelle, en s'assurant le championnat de la région est du Canada. Latour est virtuellement assuré de représenter la province de Québec dans les concours de sauts pour les championnats canadiens qui seront tenus à la fin du mois à Banff, Alberta. Latour est le choix des connaisseurs pour remporter la palme et ajouter un autre laurier à son record déjà fort impressionnant. Un autre skieur des Trois-Rivières sera également en vue dans ce tournoi. Il s'agit du jeune Arthur Thibeault, 17 ans.

Arthur Thibeault est probablement celui qui promet le plus chez nos amateurs de la province. C'est un athlète courageux et déterminé à l'emporter dans chacune des épreuves auxquelles il participe. L'opposition sera grande pour la palme et Latour. Il leur faudra suppléer des skieurs de renom tels Johnny Draper, un représentant du McGill, et détenteur du championnat inter-urbain; John Foster, qui en 1946, remporta le championnat intercollegial de Dartmouth, ainsi que Bob Tilden, un sauteur de Montréal.

Les officiels ont également déclaré qu'aucun des membres de l'équipe olympique canadienne ne serait sur les lieux pour les championnats, quoique la majorité est déduite pour laisser l'Angleterre pour le Canada sur le paquebot Queen Mary, aujourd'hui.

Trois membres de l'équipe demeureront quelque temps en Europe. Tom Mohrsten, de Vancouver, la Normandie; Pierre Jalbert, de Québec, est à se remettre d'une fracture d'une jambe, et à l'intention de visiter Lugano, en Italie, et Paris, avant de revenir; Hec. Sutherland, de Montréal, ne s'attend pas à laisser l'Europe avant le mois de mars.

Dépendant un grand nombre des meilleurs skieurs canadiens, de Vancouver à Québec, sont attendus. Les entrées canadiennes reçues hier comprenaient celle d'André Bertrand, junior de Québec.

Un contingent de Ste-Agathe, Qué., comprend les entrées de Carolyn Kruger, Gault Gillespie, Rémi Cloutier et J.-Paul Lafontaine. Gault Gillespie est enregistré dans la classe senior, tandis que les autres sont tous juniors.

Amélioration du Service de Wagons-Lits entre LÉVIS, P.Q. et CAMPBELLTON, N.B.

A partir de mardi, le 17 février 1948, le wagon-lits qui était attelé trois fois la semaine aux trains Nos 59 et 60 (le "Scotian") entre Lévis et Campbellton, circule tous les jours excepté le dimanche de Lévis, et tous les jours excepté le samedi de Campbellton.

On pourra occuper le wagon-lits à Lévis à partir de 10 heures du soir, tous les jours excepté le samedi. Au retour, les voyageurs pourront l'occuper jusqu'à 6 heures du matin, tous les jours excepté le dimanche.

Pour plus amples renseignements, veuillez consulter nos agents.

Canadien National

La Tribune, Sherbrooke, vendredi, 20 février 1948 Page 7

Tournoi de ski invitation à Thetford-Mines

Le club de ski de Thetford-Mines affilié à la Zone de la Vallée du St-Laurent organise pour dimanche le 22 février un tournoi invitation de slalom et de descente. Ce tournoi est ouvert aux concurrents des zones de la Vallée du St-Laurent, des Cantons de l'Est, etc. Les concurrents sont priés de s'inscrire. Les inscriptions doivent être adressées au plus tard demain soir à 5 heures à M. Clément Paquet, Thetford-Mines. Les numéros seront tirés demain soir à 8h.30 au chalet du Club de ski Thetford. Les clubs participants sont priés d'envoyer un de leurs membres pour le tirage. Les concurrents devront être sur les lieux à 9h.30 dimanche matin.

La descente aura lieu à 9 heures de l'avant-midi. Le slalom sera disputé à 2 heures. Le gagnant de chaque épreuve recevra un trophée et il y aura des prix pour les premiers concurrents. Les rétro-trophées en vigueur seront ceux de la Zone de la Vallée du St-Laurent (Québec).

SAL HEPATICA
Le LAXATIF doux, inoffensif
Soulage RAPIDEMENT
Combat aussi
L'EXCÈS D'ACIDITÉ GASTRIQUE

POUR SE RASER VITE ET BIEN
LE DUO PARFAIT

• Pour vous raser plus vite, avec plus de confort, employez le rasoir de l'heure, le Tech de Gillette, muni de la lame du jour, la Gillette Bleue. Ils s'adaptent parfaitement, vous évitent les ennuis causés par les lames mal ajustables. Et les doubles tranchants Gillette présentent une double économie.

RASOIR TECH Gillette
avec 5 lames Bleues Gillette
49¢

LAMES BLEUES Gillette
5 pour 25¢

« d'allure » « d'esprit » « en tout »
employez les LAMES BLEUES
Gillette
aux tranchants les plus... qui soient!

Le MEILLEUR RHUM EST EMBOUILLÉ DANS MON PAYS!

POUR AVOIR CE QU'IL Y A DE MIEUX
Spécifiez LE NOM...

CORUBA

RHUM de JAMAÏQUE

Deux variétés
Ultra-léger (sec) et brun "de luxe"

Comment assurer un PROMPT REPOS aux yeux fatigués

FAITES CE SIMPLE ESSAI AUJOURD'HUI

MURINE
POUR LES YEUX

YEUX FATIGUÉS? Calmez-les et rafraîchissez-les avec deux gouttes de Murine sur et sous, dans chacun—Vous obtenez un... SOULAGEMENT RAPIDE. Instantanément, vous voyez sans gêne. Murine, mélange abordable de 7 ingrédients, nettoie et calme les yeux qui sont fatigués par le surmenage ou l'exposition au soleil, au vent et à la poussière.

	B.	A.	P.12
O'Connor, New-York	21	29	59
M. Bentley, Toronto	23	20	43
Lach, Montréal	23	20	43
Polk, Chicago	19	14	43
Lindsay, Détroit	27	15	42
McPadden, Détroit	21	20	41
D. Bentley, Chicago	15	26	41

Parfait pour rouler vos cigarettes

SWEET CAPORAL
DOUX

TABAC A CIGARETTES
SWEET CAPORAL

LONDIE

Elle n'est pas à la maison.
Alors puis-je voir le maître de la maison?
Il n'est pas non plus.
Alors puis-je vous dire?
Je suis le chien de la maison.

BRICKBARD FORD

Voilà le pont, mon père!
Surveille le gouvernail, Spirit pendant qu'ils font leur tournée!

HENRI

VENEZ VOIR K.O. SLOGG
S'ENTRAÎNER AU GYMNASIUM DE JIM
Admission gratuite

Gymnase JIM'S

Mais les stops d'un jeune homme qui a été dans l'armée avec K.O. Slogg

LES PETITES ANNONCES

POUR INSÉRER, TÉLÉPHONE 971

REGLEMENTS
Nous n'acceptons aucun avis de naissance, fiançailles, mariage, décès par téléphone. Il en est de même pour les avis de responsabilité.

NOTRE RESPONSABILITÉ POUR UN ERREUR OU UNE OMISSION NE PEUT EXCÉDER LE MONTANT DÉPOSÉ POUR L'ANNONCE.

LES ANNONCES PROVENANT DE L'ÉTRANGER SONT STRICTEMENT PAYABLES À L'AVANCE.

A LOUER
DISPONIBLE sous peu. Magasin situé 121, rue Alexandre.

Chambres à louer
Belle chambre chauffée à gaz, non meublée, usage moyen.

PRENDRAIS pensionnaires qui voudraient partager la même chambre.

DEUX chambres meublées à louer. Hôtel-Dieu, 212-A Bowen-Sud, Tél. 194.

BONNE chambre à louer, près de la gare, entièrement meublée.

BELLE chambre à louer, monsieur préféré. S'adresser 137 King Est.

DEUX chambres meublées, chauffées, tout confort. Toilette privée, lavabo, poêle à gaz et frigidaire.

TROIS chambres à louer. Usage de bain et du téléphone. S'adresser 118 Drummond, Tél. 292-3.

BELLE grande chambre pour jeunes gens ou couple marié. S'adresser 2 Bowen Nord.

Hôtel à louer
HOTEL situé dans ville de Québec, 45000 pieds carrés, dans le quartier de la Grande-Allée.

A VENDRE
AUBAINE Ford 1931, sedan de luxe, pneus, peinture et moteur neufs.

DOUGIE 1931, parfaite condition, radio, chauffette, air comprimé.

CHRYSLEUR sedan, 1937, à vendre. Très bonne condition. Air comprimé.

OLDSMOBILE Torpedo, 1941, sedan, très propre. S'adresser 172 St-Jacques, Tél. 292-3.

MERCURY 1946, Chrysler 1947, à vendre. S'adresser à 108 rue Murray, Tél. 1757-M.

NASH 1932, genre panel, en très bonne condition. S'adresser à 108 rue Murray, Tél. 1757-M.

ATTO-NEIGE "Bombardier", 1936, excellent état. S'adresser à l'Hôtel La Belle-Weedon, Tél. 292-3.

AUBAINE Pontiac 1941, sedan de luxe, radio, air comprimé.

CHRYSLER Chrysler 1938, sedan de luxe, radio, chauffette, pression d'air.

PLYMOUTH 1940, sedan, air conditionné, pneus en parfait ordre.

AUBAINE Pontiac 1938, sedan de luxe, pneus, radio, air comprimé.

FORD 1941, Super de luxe, sedan. Excellent état. S'adresser à 22 Princess, Tél. 432-2-M.

Hôtels à vendre
HOTEL à vendre, de 14 chambres. Situé sur route Sherbrooke-Québec.

GARAGE à VENDRE
GARAGE avec clientèle établie, à équipement moderne et complet.

AUTOS à VENDRE
Chrysler 1941, sedan
Chrysler 1936, sedan
Plymouth 1934, sedan
Ford 1934, coach
Ford 1934, sedan
DeSoto 1931, sedan
Nash 1930, sedan
Paige 1930, sedan
Durant 1930, sedan
Camion Uppmole, 1931, coupé
Bélter mécanique (bulldozer)
T. D. 40, 10 tonnes
Soudure électrique, générateur avec moteur.

Gerard Jacques
11 sud, rue Bowen Tél. 3343-W

Typographe demandé
On demande un typographe d'expérience. S'adresser au Département du journal, à La Tribune.

POISSINS à vendre
POISSONS CERTIFIÉS: Commandes immédiatement pour poissons au Centre d'opérations de Sherbrooke.

TERRE de 20 acres, située à un mille du village de Rock-Forest.

TERRE de 20 acres, située à un mille du village de Rock-Forest.

TERRE de 20 acres, située à un mille du village de Rock-Forest.

TERRE de 20 acres, située à un mille du village de Rock-Forest.

TERRE de 20 acres, située à un mille du village de Rock-Forest.

TERRE de 20 acres, située à un mille du village de Rock-Forest.

TERRE de 20 acres, située à un mille du village de Rock-Forest.

TERRE de 20 acres, située à un mille du village de Rock-Forest.

TERRE de 20 acres, située à un mille du village de Rock-Forest.

TERRE de 20 acres, située à un mille du village de Rock-Forest.

TERRE de 20 acres, située à un mille du village de Rock-Forest.

LA TRIBUNE A SHERBROOKE
Nos lecteurs voudront bien noter que le tarif d'abonnement de la Tribune à Sherbrooke est de 20 cents par semaine. PAYABLES A TOUS LES VENDREDIS SOIRS. S.V.P. faire remise aux petits camelots.

en dehors \$5.00 1 an
2.75 6 mois
1.50 3 mois
La TRIBUNE

A VENDRE
Divers
HABIT bleu-marine, grandeur 38, convenable pour homme mesurant 5'7".

PERSONNE fiable pour garder une fillette de 7 heures du matin à 12 de l'après-midi, à 350-B McKinnon.

ON demande à louer une boucherie avec un peu d'épicerie. Écrire à 108 rue Murray, Sherbrooke.

ON demande à emprunter
d'argent avec bon intérêt, sur un bon commerce. À personne intéressée, s'adresser par lettre à Casier 10 La Tribune.

ON demande à acheter
d'argent avec bon intérêt, sur un bon commerce. À personne intéressée, s'adresser par lettre à Casier 10 La Tribune.

ON demande à acheter
d'argent avec bon intérêt, sur un bon commerce. À personne intéressée, s'adresser par lettre à Casier 10 La Tribune.

ON demande à acheter
d'argent avec bon intérêt, sur un bon commerce. À personne intéressée, s'adresser par lettre à Casier 10 La Tribune.

ON demande à acheter
d'argent avec bon intérêt, sur un bon commerce. À personne intéressée, s'adresser par lettre à Casier 10 La Tribune.

ON demande à acheter
d'argent avec bon intérêt, sur un bon commerce. À personne intéressée, s'adresser par lettre à Casier 10 La Tribune.

ON demande à acheter
d'argent avec bon intérêt, sur un bon commerce. À personne intéressée, s'adresser par lettre à Casier 10 La Tribune.

ON demande à acheter
d'argent avec bon intérêt, sur un bon commerce. À personne intéressée, s'adresser par lettre à Casier 10 La Tribune.

ON demande à acheter
d'argent avec bon intérêt, sur un bon commerce. À personne intéressée, s'adresser par lettre à Casier 10 La Tribune.

ON demande à acheter
d'argent avec bon intérêt, sur un bon commerce. À personne intéressée, s'adresser par lettre à Casier 10 La Tribune.

ON demande à acheter
d'argent avec bon intérêt, sur un bon commerce. À personne intéressée, s'adresser par lettre à Casier 10 La Tribune.

ON demande à acheter
d'argent avec bon intérêt, sur un bon commerce. À personne intéressée, s'adresser par lettre à Casier 10 La Tribune.

ON demande à acheter
d'argent avec bon intérêt, sur un bon commerce. À personne intéressée, s'adresser par lettre à Casier 10 La Tribune.

ON demande à acheter
d'argent avec bon intérêt, sur un bon commerce. À personne intéressée, s'adresser par lettre à Casier 10 La Tribune.

ON demande à acheter
d'argent avec bon intérêt, sur un bon commerce. À personne intéressée, s'adresser par lettre à Casier 10 La Tribune.

ON demande à acheter
d'argent avec bon intérêt, sur un bon commerce. À personne intéressée, s'adresser par lettre à Casier 10 La Tribune.

ON demande à acheter
d'argent avec bon intérêt, sur un bon commerce. À personne intéressée, s'adresser par lettre à Casier 10 La Tribune.

ON demande à acheter
d'argent avec bon intérêt, sur un bon commerce. À personne intéressée, s'adresser par lettre à Casier 10 La Tribune.

ON demande à acheter
d'argent avec bon intérêt, sur un bon commerce. À personne intéressée, s'adresser par lettre à Casier 10 La Tribune.

ON demande à acheter
d'argent avec bon intérêt, sur un bon commerce. À personne intéressée, s'adresser par lettre à Casier 10 La Tribune.

ON demande à acheter
d'argent avec bon intérêt, sur un bon commerce. À personne intéressée, s'adresser par lettre à Casier 10 La Tribune.

ON demande à acheter
d'argent avec bon intérêt, sur un bon commerce. À personne intéressée, s'adresser par lettre à Casier 10 La Tribune.

ON demande à acheter
d'argent avec bon intérêt, sur un bon commerce. À personne intéressée, s'adresser par lettre à Casier 10 La Tribune.

ON demande à acheter
d'argent avec bon intérêt, sur un bon commerce. À personne intéressée, s'adresser par lettre à Casier 10 La Tribune.

ON demande à acheter
d'argent avec bon intérêt, sur un bon commerce. À personne intéressée, s'adresser par lettre à Casier 10 La Tribune.

ON demande à acheter
d'argent avec bon intérêt, sur un bon commerce. À personne intéressée, s'adresser par lettre à Casier 10 La Tribune.

ON demande à acheter
d'argent avec bon intérêt, sur un bon commerce. À personne intéressée, s'adresser par lettre à Casier 10 La Tribune.

ON demande à acheter
d'argent avec bon intérêt, sur un bon commerce. À personne intéressée, s'adresser par lettre à Casier 10 La Tribune.

ON demande à acheter
d'argent avec bon intérêt, sur un bon commerce. À personne intéressée, s'adresser par lettre à Casier 10 La Tribune.

ON demande à acheter
d'argent avec bon intérêt, sur un bon commerce. À personne intéressée, s'adresser par lettre à Casier 10 La Tribune.

ON demande à acheter
d'argent avec bon intérêt, sur un bon commerce. À personne intéressée, s'adresser par lettre à Casier 10 La Tribune.

ON demande à acheter
d'argent avec bon intérêt, sur un bon commerce. À personne intéressée, s'adresser par lettre à Casier 10 La Tribune.

ON demande à acheter
d'argent avec bon intérêt, sur un bon commerce. À personne intéressée, s'adresser par lettre à Casier 10 La Tribune.

ON demande à acheter
d'argent avec bon intérêt, sur un bon commerce. À personne intéressée, s'adresser par lettre à Casier 10 La Tribune.

ON demande à acheter
d'argent avec bon intérêt, sur un bon commerce. À personne intéressée, s'adresser par lettre à Casier 10 La Tribune.

ON demande à acheter
d'argent avec bon intérêt, sur un bon commerce. À personne intéressée, s'adresser par lettre à Casier 10 La Tribune.

ON demande à acheter
d'argent avec bon intérêt, sur un bon commerce. À personne intéressée, s'adresser par lettre à Casier 10 La Tribune.

ON demande à acheter
d'argent avec bon intérêt, sur un bon commerce. À personne intéressée, s'adresser par lettre à Casier 10 La Tribune.

ON demande à acheter
d'argent avec bon intérêt, sur un bon commerce. À personne intéressée, s'adresser par lettre à Casier 10 La Tribune.

ON demande à acheter
d'argent avec bon intérêt, sur un bon commerce. À personne intéressée, s'adresser par lettre à Casier 10 La Tribune.

ON DEMANDE

Institutrices demandées
LA Commission scolaire d'Étalon demande des institutrices pour 4 écoles de 15 élèves, situées à 2 milles de Cookshire, logement à l'école et désiré. Salaires \$15 par mois. S'adresser J. Anselme Roy, secrétaire, Cookshire, Tél. 188-4, 298-2.

Situation demandée
JEUNE homme bilingue, connaissant la dactylo, comptabilité, etc., demande emploi dans bureau. S'adresser à 20, Gillespie, Sherbrooke.

DIVERS
JE fais la réparation de meubles de toutes sortes, ainsi que le rembourrage, réparation de machines à laver, inspection gratis. Pour renseignements, s'adresser 79 Marquette, Tél. 188-2.

DOLLARS rhumatismaux. Falaises générale, Brémonts, P. Simeon, 108 rue Murray, Sherbrooke. Téléphone 292-3.

ON demande à acheter
d'argent avec bon intérêt, sur un bon commerce. À personne intéressée, s'adresser par lettre à Casier 10 La Tribune.

ON demande à acheter
d'argent avec bon intérêt, sur un bon commerce. À personne intéressée, s'adresser par lettre à Casier 10 La Tribune.

ON demande à acheter
d'argent avec bon intérêt, sur un bon commerce. À personne intéressée, s'adresser par lettre à Casier 10 La Tribune.

ON demande à acheter
d'argent avec bon intérêt, sur un bon commerce. À personne intéressée, s'adresser par lettre à Casier 10 La Tribune.

ON demande à acheter
d'argent avec bon intérêt, sur un bon commerce. À personne intéressée, s'adresser par lettre à Casier 10 La Tribune.

ON demande à acheter
d'argent avec bon intérêt, sur un bon commerce. À personne intéressée, s'adresser par lettre à Casier 10 La Tribune.

ON demande à acheter
d'argent avec bon intérêt, sur un bon commerce. À personne intéressée, s'adresser par lettre à Casier 10 La Tribune.

ON demande à acheter
d'argent avec bon intérêt, sur un bon commerce. À personne intéressée, s'adresser par lettre à Casier 10 La Tribune.

ON demande à acheter
d'argent avec bon intérêt, sur un bon commerce. À personne intéressée, s'adresser par lettre à Casier 10 La Tribune.

ON demande à acheter
d'argent avec bon intérêt, sur un bon commerce. À personne intéressée, s'adresser par lettre à Casier 10 La Tribune.

ON demande à acheter
d'argent avec bon intérêt, sur un bon commerce. À personne intéressée, s'adresser par lettre à Casier 10 La Tribune.

ON demande à acheter
d'argent avec bon intérêt, sur un bon commerce. À personne intéressée, s'adresser par lettre à Casier 10 La Tribune.

ON demande à acheter
d'argent avec bon intérêt, sur un bon commerce. À personne intéressée, s'adresser par lettre à Casier 10 La Tribune.

ON demande à acheter
d'argent avec bon intérêt, sur un bon commerce. À personne intéressée, s'adresser par lettre à Casier 10 La Tribune.

ON demande à acheter
d'argent avec bon intérêt, sur un bon commerce. À personne intéressée, s'adresser par lettre à Casier 10 La Tribune.

ON demande à acheter
d'argent avec bon intérêt, sur un bon commerce. À personne intéressée, s'adresser par lettre à Casier 10 La Tribune.

ON demande à acheter
d'argent avec bon intérêt, sur un bon commerce. À personne intéressée, s'adresser par lettre à Casier 10 La Tribune.

ON demande à acheter
d'argent avec bon intérêt, sur un bon commerce. À personne intéressée, s'adresser par lettre à Casier 10 La Tribune.

ON demande à acheter
d'argent avec bon intérêt, sur un bon commerce. À personne intéressée, s'adresser par lettre à Casier 10 La Tribune.

ON demande à acheter
d'argent avec bon intérêt, sur un bon commerce. À personne intéressée, s'adresser par lettre à Casier 10 La Tribune.

ON demande à acheter
d'argent avec bon intérêt, sur un bon commerce. À personne intéressée, s'adresser par lettre à Casier 10 La Tribune.

ON demande à acheter
d'argent avec bon intérêt, sur un bon commerce. À personne intéressée, s'adresser par lettre à Casier 10 La Tribune.

ON demande à acheter
d'argent avec bon intérêt, sur un bon commerce. À personne intéressée, s'adresser par lettre à Casier 10 La Tribune.

ON demande à acheter
d'argent avec bon intérêt, sur un bon commerce. À personne intéressée, s'adresser par lettre à Casier 10 La Tribune.

ON demande à acheter
d'argent avec bon intérêt, sur un bon commerce. À personne intéressée, s'adresser par lettre à Casier 10 La Tribune.

ON demande à acheter
d'argent avec bon intérêt, sur un bon commerce. À personne intéressée, s'adresser par lettre à Casier 10 La Tribune.

ON demande à acheter
d'argent avec bon intérêt, sur un bon commerce. À personne intéressée, s'adresser par lettre à Casier 10 La Tribune.

ON demande à acheter
d'argent avec bon intérêt, sur un bon commerce. À personne intéressée, s'adresser par lettre à Casier 10 La Tribune.

ON demande à acheter
d'argent avec bon intérêt, sur un bon commerce. À personne intéressée, s'adresser par lettre à Casier 10 La Tribune.

ON demande à acheter
d'argent avec bon intérêt, sur un bon commerce. À personne intéressée, s'adresser par lettre à Casier 10 La Tribune.

ON demande à acheter
d'argent avec bon intérêt, sur un bon commerce. À personne intéressée, s'adresser par lettre à Casier 10 La Tribune.

ON demande à acheter
d'argent avec bon intérêt, sur un bon commerce. À personne intéressée, s'adresser par lettre à Casier 10 La Tribune.

ON demande à acheter
d'argent avec bon intérêt, sur un bon commerce. À personne intéressée, s'adresser par lettre à Casier 10 La Tribune.

ON demande à acheter
d'argent avec bon intérêt, sur un bon commerce. À personne intéressée, s'adresser par lettre à Casier 10 La Tribune.

ON demande à acheter
d'argent avec bon intérêt, sur un bon commerce. À personne intéressée, s'adresser par lettre à Casier 10 La Tribune.

ON demande à acheter
d'argent avec bon intérêt, sur un bon commerce. À personne intéressée, s'adresser par lettre à Casier 10 La Tribune.

ON demande à acheter
d'argent avec bon intérêt, sur un bon commerce. À personne intéressée, s'adresser par lettre à Casier 10 La Tribune.

ON demande à acheter
d'argent avec bon intérêt, sur un bon commerce. À personne intéressée, s'adresser par lettre à Casier 10 La Tribune.

ON demande à acheter
d'argent avec bon intérêt, sur un bon commerce. À personne intéressée, s'adresser par lettre à Casier 10 La Tribune.

ON demande à acheter
d'argent avec bon intérêt, sur un bon commerce. À personne intéressée, s'adresser par lettre à Casier 10 La Tribune.

ON demande à acheter
d'argent avec bon intérêt, sur un bon commerce. À personne intéressée, s'adresser par lettre à Casier 10 La Tribune.

ON demande à acheter
d'argent avec bon intérêt, sur un bon commerce. À personne intéressée, s'adresser par lettre à Casier 10 La Tribune.

CARTES PROFESSIONNELLES

MAHEU, NOEL & CIE
Comptables agréés
ALBÉRIEN NOEL, C. A.
JOSEPH BÉSSETTE, C. A.
22, rue Wellington, N. Ch. 12
Tél. 62 - Sherbrooke

BELANGER, ST-JACQUES, SIROIS
Comptables agréés
C.-E. BELANGER, C. A.
P. SAINT-JACQUES, C. A.
YVON SIROIS, C. A.
55, rue Wellington
Tél. 600, Sherbrooke, Qué.

G. STANLEY SHARPE
Comptable - Auditeur (impôt sur le revenu - Syndic en faillite)
Suite G. 66 rue Wellington-Nord
Sherbrooke, P. Q. - Tél. 626

INGENIEURS CIVILS ET ARPENTEURS
CREPEAU, COTE & LEMIEUX
INGENIEURS CIVILS
ARPENTEURS-GEOMETRES
Armand-C. Crépeau, Lc. a.g.
Gaston-J. Côté, Lc. a.g.
Jacques Lemieux, Lc.
46, rue Wellington-Nord
C.P. 64 - Tél. 540 - Sherbrooke

NORMAND LAMONTAGNE
Comptable public enregistré
6 nord, rue Wellington apt. 206
Tél: 1033-R - Sherbrooke.

FERNANDO BELANGER
Agent d'immeuble
ACHAT - VENTE - ECHANGE
de propriétés, commerces, lots, hôtels, garages, etc.
10, rue Léonidas, Apt. 3.
Tél: 5467-J - Sherbrooke

MAISON A VENDRE
Jolie maison située à Bromptonville; 7 chambres, chambre de bain, eau chaude. À la vente, air chaud, cave, climatisation, fournaise dans la cave. Grand terrain, arboré, fleurs, poulailler. S'adresser à:
MAURICE FISSETTE
Bromptonville, Qué.

PHILIPPE PARE
Spécialiste: Nivellement de terrain, excavations, déblaiement de la neige, etc.
55, rue Champlain Tél: 474-M
Sherbrooke

AVIS
AVIS est donné par les présentes que MARGARET ELIZABETH DUNN, demeurant dans la Ville de Toronto dans la Province de l'Ontario, sténographe, s'adressera au Parlement du Canada, à l'occasion de sa session, afin d'obtenir un Bill de Divorce d'avec son époux JOSHUA ALFRED WILFRED WELZIN, employé de Chemin de fer de la Ville de Sherbrooke, Qué., pour cause d'adultère.

AVIS public
AVIS public est par les présentes donné que la Ville de Magog s'adresse à la Ville de Québec et à la Province de Québec pour obtenir la permission de présenter au Parlement du Canada, à l'occasion de sa session, un projet de loi en vue de modifier la Loi de la Ville de Québec, en ce qui concerne les modalités de la charte applicable pour le maire et les autres membres du conseil municipal de la Ville de Québec, Qué., pour cause d'adultère.

AVIS public
AVIS public est par les présentes donné que la Ville de Magog s'adresse à la Ville de Québec et à la Province de Québec pour obtenir la permission de présenter au Parlement du Canada, à l'occasion de sa session, un projet de loi en vue de modifier la Loi de la Ville de Québec, en ce qui concerne les modalités de la charte applicable pour le maire et les autres membres du conseil municipal de la Ville de Québec, Qué., pour cause d'adultère.

AVIS public
AVIS public est par les présentes donné que la Ville de Magog s'adresse à la Ville de Québec et à la Province de Québec pour obtenir la permission de présenter au Parlement du Canada, à l'occasion de sa session, un projet de loi en vue de modifier la Loi de la Ville de Québec, en ce qui concerne les modalités de la charte applicable pour le maire et les autres membres du conseil municipal de la Ville de Québec, Qué., pour cause d'adultère.

AVIS public
AVIS public est par les présentes donné que la Ville de Magog s'adresse à la Ville de Québec et à la Province de Québec pour obtenir la permission de présenter au Parlement du Canada, à l'occasion de sa session, un projet de loi en vue de modifier la Loi de la Ville de Québec, en ce qui concerne les modalités de la charte applicable pour le maire et les autres membres du conseil municipal de la Ville de Québec, Qué., pour cause d'adultère.

AVIS public
AVIS public est par les présentes donné que la Ville de Magog s'adresse à la Ville de Québec et à la Province de Québec pour obtenir la permission de présenter au Parlement du Canada, à l'occasion de sa session, un projet de loi en vue de modifier la Loi de la Ville de Québec, en ce qui concerne les modalités de la charte applicable pour le maire et les autres membres du conseil municipal de la Ville de Québec, Qué., pour cause d'adultère.

AVIS public
AVIS public est par les présentes donné que la Ville de Magog s'adresse à la Ville de Québec et à la Province de Québec pour obtenir la permission de présenter au Parlement du Canada, à l'occasion de sa session, un projet de loi en vue de modifier la Loi de la Ville de Québec, en ce qui concerne les modalités de la charte applicable pour le maire et les autres membres du conseil municipal de la Ville de Québec, Qué., pour cause d'adultère.

AVIS public
AVIS public est par les présentes donné que la Ville de Magog s'adresse à la Ville de Québec et à la Province de Québec pour obtenir la permission de présenter au Parlement du Canada, à l'occasion de sa session, un projet de loi en vue de modifier la Loi de la Ville de Québec, en ce qui concerne les modalités de la charte applicable pour le maire et les autres membres du conseil municipal de la Ville de Québec, Qué., pour cause d'adultère.

AVIS public
AVIS public est par les présentes donné que la Ville de Magog s'adresse à la Ville de Québec et à la Province de Québec pour obtenir la permission de présenter au Parlement du Canada, à l'occasion de sa session, un projet de loi en vue de modifier la Loi de la Ville de Québec, en ce qui concerne les modalités de la charte applicable pour le maire et les autres membres du conseil municipal de la Ville de Québec, Qué., pour cause d'adultère.

AVIS public
AVIS public est par les présentes donné que la Ville de Magog s'adresse à la Ville de Québec et à la Province de Québec pour obtenir la permission de présenter au Parlement du Canada, à l'occasion de sa session, un projet de loi en vue de modifier la Loi de la Ville de Québec, en ce qui concerne les modalités de la charte applicable pour le maire et les autres membres du conseil municipal de la Ville de Québec, Qué., pour cause d'adultère.

AVIS public
AVIS public est par les présentes donné que la Ville de Magog s'adresse à la Ville de Québec et à la Province de Québec pour obtenir la permission de présenter au Parlement du Canada, à l'occasion de sa session, un projet de loi en vue de modifier la Loi de la Ville de Québec, en ce qui concerne les modalités de la charte applicable pour le maire et les autres membres du conseil municipal de la Ville de Québec, Qué., pour cause d'adultère.

AVIS public
AVIS public est par les présentes donné que la Ville de Magog s'adresse à la Ville de Québec et à la Province de Québec pour obtenir la permission de présenter au Parlement du Canada, à l'occasion de sa session, un projet de loi en vue de modifier la Loi de la Ville de Québec, en ce qui concerne les modalités de la charte applicable pour le maire et les autres membres du conseil municipal de la Ville de Québec, Qué., pour cause d'adultère.

AVIS public
AVIS public est par les présentes donné que la Ville de Magog s'adresse à la Ville de Québec et à la Province de Québec pour obtenir la permission de présenter au Parlement du Canada, à l'occasion de sa session, un projet de loi en vue de modifier la Loi de la Ville de Québec, en ce qui concerne les modalités de la charte applicable pour le maire et les autres membres du conseil municipal de la Ville de Québec, Qué., pour cause d'adultère.

AVIS public
AVIS public est par les présentes donné que la Ville de Magog s'adresse à la Ville de Québec et à la Province de Québec pour obtenir la permission de présenter au Parlement du Canada, à l'occasion de sa session, un projet de loi en vue de modifier la Loi de la Ville de Québec, en ce qui concerne les modalités de la charte applicable pour le maire et les autres membres du conseil municipal de la Ville de Québec, Qué., pour cause d'adultère.

AVIS public
AVIS public est par les présentes donné que la Ville de Magog s'adresse à la Ville de Québec et à la Province de Québec pour obtenir la permission de présenter au Parlement du Canada, à l'occasion de sa session, un projet de loi en vue de modifier la Loi de la Ville de Québec, en ce qui concerne les modalités de la charte applicable pour le maire et les autres membres du conseil municipal de la Ville de Québec, Qué., pour cause d'adultère.

AVIS public
AVIS public est par les présentes donné que la Ville de Magog s'adresse à la Ville de Québec et à la Province de Québec pour obtenir la permission de présenter au Parlement du Canada, à l'occasion de sa session, un projet de loi en vue de modifier la Loi de la Ville de Québec, en ce qui concerne les modalités de la charte applicable pour le maire et les autres membres du conseil municipal de la Ville de Québec, Qué., pour cause d'adultère.

AVIS public
AVIS public est par les présentes donné que la Ville de Magog s'adresse à la Ville de Québec et à la Province de Québec pour obtenir la permission de présenter au Parlement du Canada, à l'occasion de sa session, un projet de loi en vue de modifier la Loi de la Ville de Québec, en ce qui concerne les modalités de la charte applicable pour le maire et les autres membres du conseil municipal de la Ville de Québec, Qué., pour cause d'adultère.

AVIS public
AVIS public est par les présentes donné que la Ville de Magog s'adresse à la Ville de Québec et à la Province de Québec pour obtenir la permission de présenter au Parlement du Canada, à l'occasion de sa session, un projet de loi en vue de modifier la Loi de la Ville de Québec, en ce qui concerne les modalités de la charte applicable pour le maire et les autres membres du conseil municipal de la Ville de Québec, Qué.,

Lettre d'Ottawa

Les Communes n'ont presque rien fait depuis le début de session

(Par Paul Paradis)
OTTAWA, 20. — L'enquête parlementaire sur le coût de la vie...

On ne peut se demander par quels prodiges de célérité la Chambre des communes parviendra à faire son devoir pendant le nombre limité de semaines qui restent avant la fin de la session...

On ne doit pas oublier, cependant, qu'une enquête semblable s'effectuait jadis dans les méandres de tout un système économique...

Le temps manque. Débarassée de la brûlante question des prix, la Chambre des communes s'apprête à démontrer, chaque jour qu'il lui faut absolument trouver des moyens pour faire un meilleur usage de son temps...

En outre, le gouvernement vient de faire inscrire au feuillet d'une résolution apparemment insignifiante, dans la Gazette de Montréal, un grand état hier...

Le gouvernement voudrait former un comité chargé de voir aux intérêts des anciens combattants. La formation de ce comité, tout comme celle du comité des prix, sera précédée d'un grand débat...

Simple détail, les vacances parlementaires de Pléban absorberont un quinzième de jours. Puis viendra le budget, avec un débat interminable sur l'impôt sur le revenu, sur la taxe et sur toutes les autres taxes que le budget laissera subsister.

Pratiquons l'économie... avec des soupes et des restes! SOUPES CONDENSÉES HEINZ. 57 MANIÈRES D'EMPLOYER LES SOUPES HEINZ. Ecrivez pour recevoir un exemplaire gratuit de ce Livre de Cuisine de 40 pages...



Mineurs de Russie — Kassym KURBANOV, de Djilas-Abad, Russie, est ici photographié comme il félicite sa fille, bien que plus portée à la politique, sur les traces de son père, puisqu'elle aussi mine du charbon.

Concours littéraire et artistique, doté de \$1,000 en prix, sur la tempérance

Le secrétariat général des Ligues du Sacré-Cœur, voulant commémorer le dixième anniversaire de la lettre pastorale sur la tempérance, rédigée en 1938 par NN. SS. les Archevêques et Evêques du Québec...

EN QUOI CA CONSISTE? Le concours comprend trois sections: I. Section des écrits, comportant six catégories; II. Section des croquis et dessins, comportant quatre catégories; III. Section des photos et montages, comportant quatre catégories.

DE LA DYNAMITE. En outre, le gouvernement vient de faire inscrire au feuillet d'une résolution apparemment insignifiante, dans la Gazette de Montréal, un grand état hier...

Les détaillants se défendent de hausser les prix

Le conseil provincial de la section des vivres de l'Association des Marchands détaillants vient de recommander au gouvernement fédéral la levée des restrictions qui affectent les fruits et les légumes...

On signale aussi, dans cette lettre, les abus provoqués par le trafic artificiel des fruits et des légumes de la région de direction de cette section ne peut pas comprendre qu'on demande à cher pour certains fruits et légumes...

Le conseil provincial de la section des obligations fédérales au Canada a été factice parce que la Banque du Canada en maintient elle-même le prix à \$102. Aux Etats-Unis, les mêmes obligations canadiennes sont cotées à \$94 parce qu'elles sont orphelines...

Jim Hazlitt acquitté d'une accusation de manslaughter à Québec

QUÉBEC, 20. (DNC) — "Jimmy Hazlitt est-il communi un erreur de jugement en frappant Dorian trop fort, est-ce qu'il n'a pas déjà été puni par la loi, en prison, pendant six mois qu'il languit en prison, loin de son pays, loin de son foyer, loin de sa femme?..."

On a vu, récemment, que, sur un seul télégramme de cette Association à Ottawa, le prix du choui a été instantanément ramené à son niveau normal...

Le pont Victoria attaqué hier comme dangereux au Conseil législatif

QUÉBEC, 20. — (Du correspondant parlementaire de la Tribune) — L'hon. Georges Simard a continué, au Conseil législatif, le débat sur le pont Victoria...

Le transport gratuit accordé aux vétérans aveugles ou infirmes

Nous apprenons aujourd'hui que par l'entremise de M. H.-J. Curtis, gérant de la Sherbrooke City Transit, les vétérans infirmes de même que les vétérans qui souffrent de cécité, bénéficieront gratuitement de l'usage des autobus dans la ville de Sherbrooke...

Le débat sur l'adresse

On parle de Juifs, de finances, d'assurances sociales, de loyers

Par Paul Paradis

OTTAWA, 20. Un débat très érudite, M. Norman Jaques, a été violemment opposé hier aux Communes à toute intervention armée du Canada en Palestine...

M. Jaques, qui participait au débat sur l'adresse en réponse au discours du trône, a été fréquemment interrompu par le député libéral de Montréal-Carier...

Le député libéral d'Ottawa-Est, M. J.-T. Richard, a laissé tomber la remarque que les gouvernements du Québec et de l'Ontario privent actuellement leur population, non seulement des avantages offerts par les accords sociaux...

La Chambre des communes reprend aujourd'hui en comité l'examen du bill fondé sur les restrictions décreées le 18 novembre dernier pour économiser des dollars américains, et elle entreprendra peut-être l'examen du bill ayant pour objet de subventionner les mines d'or.

Continuant au début de la séance un discours commencé la veille, le député conservateur de Muskoka-Ontario M. J.-M. Macdonnell, répète que l'enquête parlementaire sur le coût de la vie n'est qu'un effort de la part du gouvernement pour trouver des boucs émissaires...

Parce que le gouvernement garde les taux d'intérêt artificiellement bas, dit-il, il est devenu trop facile d'obtenir de l'argent, trop facile d'emprunter, trop facile de dépenser. Il en résulte, comme l'a dit le président de la Banque de Montréal, qu'il se fait actuellement beaucoup de construction à des prix à hauts que cette construction ne pourra pas être profitable à moins que la prospérité actuelle dure toujours.

Même si les prix croissent bientôt, la perturbation qui en résulte sera directement attribuable au gouvernement. M. Macdonnell soutient que le marché des obligations fédérales au Canada a été factice parce que la Banque du Canada en maintient elle-même le prix à \$102.

Le député de Muskoka-Ontario conclut en disant qu'il se demande si le gouvernement n'espère pas une sorte de semi-dépression qui lui tirera bientôt des embarras que sa politique a fait naître.

M. HOMUTH FUMAÏT. Pendant ce discours, le président de la Chambre, M. Gaspard Fauteux, se lève et déclare que le règlement interdit de lire un

DISCUSSION. M. G.-S. White, conservateur de Hastings-Peelborough, reproche au gouvernement d'avoir doublé les droits successoraux, même sur

DE JOLIS FOYERS AJOUTENT UN CHARME PARTICULIER AU SALON. Si vous n'avez pas la chance de posséder un foyer à même votre maison, ces jolis modèles de foyers sont tout à fait désignés. Ils ont une apparence des plus réelles. Plusieurs modèles incluant le modèle pour coin d'appartement, en vente à partir de



BOIS ROND \$9 CHENET EN CUIVRE \$4.25

ECHENBERG BROS. LE PLUS GRAND MAGASIN DE MEUBLES A SHERBROOKE. Un dessin presque vivant, complété avec accessoires électriques avec feu, fait pour ces foyers et ce bois rond. Construction solide. La paire \$4.25

Mes "NERFS" disait-elle



Ne s'intéressant plus à rien — pendant ses années — elle ne sortait plus — toujours trop fatiguée. Elle croyait que ses "nerfs" étaient malades — mais c'était ses reins — les filtres de son sang — qui étaient en cause. Elle prit immédiatement des Pilules Dodds pour les reins. L'amélioration du fonctionnement de ses reins aida à faire disparaître les impuretés du sang et l'excessif acidité. Fatigue, maux de reins, maux de tête, manque d'énergie disparurent. Les Pilules Dodds contiennent des huiles essentielles et des ingrédients médicinaux qui agissent directement sur les reins — et aident à les remettre en état. Achetez des Pilules Dodds aujourd'hui. 144-F

LES SUCCESSIONS que les provinces ne taxent pas, alors qu'il est censé partager les droits avec les provinces. M. H.-W. Herrtage, socialiste indépendant de Kootenay-Ouest, dit que l'absence de continuité dans le débat sur l'adresse le rend moins utile pour les députés et doit faire regner beaucoup de confusion dans l'esprit de ceux qui lisent les journaux. Il voudrait faire améliorer le crédit rural.

M. Herrtage fait l'éloge des Calais populaires de la province de Québec, dit-il, qu'il est plus avancés dans ce domaine qu'importe laquelle autre province du pays. M. Howard-C. Green, conservateur (A suivre en page 8).

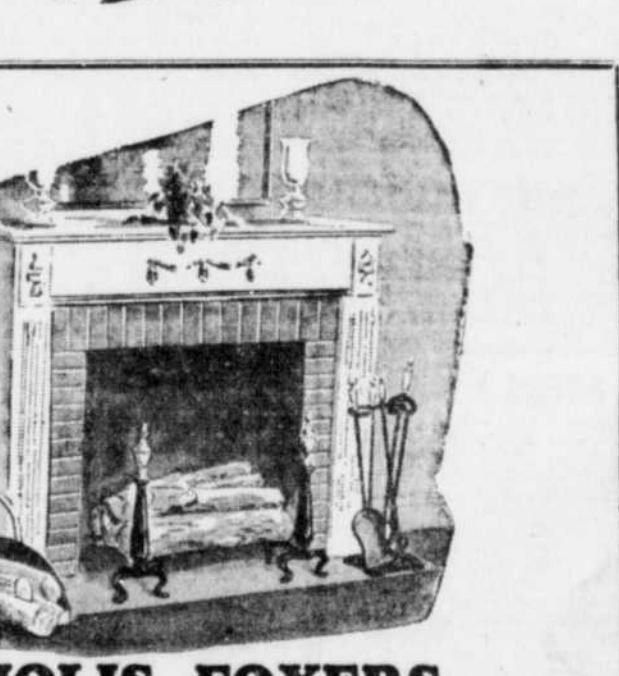
Soulagez enfin cet ECZEMA irritant

Débarressez-vous, grâce à cette nouvelle formule, des vilaines pustules causées par l'eczéma sur le corps et la figure. Arrêtez la démangeaison en même temps que les regards indiscrets scrutant les gerçures de votre épiderme.

Il s'agit d'un onguent facilement applicable le soir. Fait d'un goudron blanc aux propriétés étonnantes il ne tache ni la peau ni les vêtements; il ne brûle pas mais adoucit et calme. Il met vite fin à la démangeaison, aide à guérir les plaies et à redonner à la peau sa pigmentation rosée naturelle.

Son nom est SUPER-TAH. Demandez-le à n'importe quelle pharmacie. Appliquez cinq ou sept nuits; appréciez le soulagement qu'il procure et la clarté nouvelle de votre teint.

SACS DE THÉ "SALADA" Si pratiques



DE JOLIS FOYERS AJOUTENT UN CHARME PARTICULIER AU SALON. Si vous n'avez pas la chance de posséder un foyer à même votre maison, ces jolis modèles de foyers sont tout à fait désignés. Ils ont une apparence des plus réelles. Plusieurs modèles incluant le modèle pour coin d'appartement, en vente à partir de

ECHENBERG BROS. LE PLUS GRAND MAGASIN DE MEUBLES A SHERBROOKE. Un dessin presque vivant, complété avec accessoires électriques avec feu, fait pour ces foyers et ce bois rond. Construction solide. La paire \$4.25